

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25° : ALGER

25° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 4 Novembre 2013 - 30 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 418 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

VIOLATION DU CONSULAT ALGÉRIEN AU MAROC
L'ambassadeur du Maroc exprime les regrets de son gouvernement
Pages 4-5

Les parlementaires et l'UGTA montent au créneau

L'Algérie condamne fermement l'assassinat de deux reporters français dans le nord du Mali
Page 3

M^R MALEK SERRAI, EXPERT INTERNATIONAL, DG DE L'AIC, INVITÉ HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

Développement : **CAP SUR LE SUD**



5,5 millions d'habitants au Sud à l'horizon 2025

Pages 6-7

Ph : M. Naït Kaci

M. BELAÏZ L'A ANNONCÉ HIER
Un numéro d'identification national pour remplacer les documents administratifs

LE MINISTRE DES FINANCES :
Seuls 6% des réserves de change déposés auprès d'institutions financières à l'étranger

La journée de mardi, premier jour de Moharram, chômée et payée

LE DG DE L'INSTITUT PASTEUR CONFIRME :
Tous les vaccins sont «disponibles»

Page 8

SCIENCE et VIE
MYOPIE
un manque de lumière du jour serait responsable

CULTURE

BÉJAÏA
Le Festival international du théâtre rend hommage à M'hamed Benguetaf

FOOTBALL

PRESTATION DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS
Fortunes diverses pour les locaux

SOCIÉTÉ

TAMANRASSET
Démantèlement par la police d'un réseau de cinq cambrioleurs

Page 10



Régions Nord : 25° à Alger

- Temps généralement ensoleillé devenant voilé à localement nuageux sur régions Centre et Est à partir de l'après-midi avec quelques pluies orageuses en cours de soirée/nuit.

Les vents seront de secteur Ouest modérés à assez forts notamment près des côtes. La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

- Temps généralement voilé sur le Sud-Ouest, et partout ailleurs temps ensoleillé.

Les vents seront variables faibles à modérés (20/30 km/h).

Alger	max	25°	min	18°
Oran	max	24°	min	15°
Annaba	max	27°	min	14°
Béjaïa	max	29°	min	16°
Tamanrasset	max	25°	min	10°

12 films à l'affiche de la 2^e édition des Journées du film méditerranéen

Douze (12) longs métrages seront à l'affiche du programme de la 2^e édition des Journées du film méditerranéen prévue du 10 au 14 novembre à la salle Ibn Zeidoun (Riad El Feth, Alger). La séance inaugurale de cette manifestation organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, sera ouverte par la projection du film tunisien réalisé par Chawki El Madjiri, «Le royaume des abeilles» (2012), un film engagé sur la résistance palestinienne sous l'occupation israélienne. La 2^e édition de cette rencontre permettra de découvrir des œuvres cinématographiques récentes dont le film slovène «La femme qui ignorait ses larmes» de Tiona Strogar. Le public aura également l'occasion de voir le film algérien «Yemma» de Djamilah Sahraoui, plusieurs fois primé, la dernière distinction décernée au dernier Festival cinématographique de Ouagadougou.

OUM EL-BOUAGHI 260 projets d'investissement agricole initiés par des jeunes



Deux cent soixante-deux (262) projets d'investissement agricole, initiés par des jeunes dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, ont été déclarés éligibles à un financement bancaire, a indiqué hier le président de la Chambre d'agriculture.

L'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a remis 160 certificats d'éligibilité pour des projets agricoles dont 120 d'élevage bovin et 35 d'aviculture, tandis que la CNAC en a remis 102, essentiellement pour des activités d'élevage, a expliqué M. Khelifa Lakhdhari.

La Chambre d'agriculture relève un engouement réel des jeunes porteurs de projets dans les zones rurales pour différentes activités agricoles dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi qui dispose d'importantes potentialités, selon la direction des services agricoles qui recense un cheptel local composé de 49.000 bovins, 90.000 caprins et 560.000 ovins.

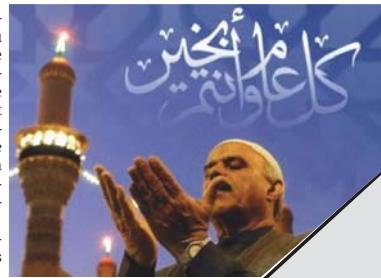
Les mêmes services signalent également «un intérêt grandissant des agriculteurs pour les activités avicoles (élevage de poulets de chair et de poules pondeuses) à l'origine de l'actuelle baisse du prix de cette volaille dont le kilogramme est actuellement cédé à 250 dinars».

Pour le président de la Chambre de l'agriculture, le secteur agricole connaît ces dernières années «une vitalité sans précédent» qui laisse entrevoir un avenir prometteur pour les diverses filières agricoles.

La journée de mardi, premier jour de Moharram, chômée et payée

La journée du mardi 5 novembre 2013, correspondant au premier jour de l'an de l'Hégire (awal Moharram 1435), sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques y compris les personnels payés à l'heure et à la journée, a indiqué hier la direction générale de la Fonction publique dans un communiqué.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise-t-on de même source.



No comment

L'APRÈS-PÉTROLE A DÉJÀ COMMENCÉ



Coup d'envoi à Boumerdès du championnat régional Centre de football inter-polices

Le coup d'envoi du championnat régional centre de football inter-police, pour la saison 2013-2014, a été donné, hier, au stade communal de Boumerdès.

La cérémonie d'ouverture de cette 3^e édition de ce championnat, mettant aux prises 14 équipes des services de la police du centre du pays, a été présidée par le directeur de la sûreté de wilaya de Boumerdès, Bedoui Mohamed, en compagnie du commissaire Belhamri Mohamed, chef du service sport au département régional de santé, action sociale et sports de Blida.

Ce championnat, disputé en aller et retour, a été inauguré par une rencontre opposant l'équipe de la police de Boumerdès à celle de Médéa. Cette manifestation sportive, répartie en plusieurs championnats régionaux, englobe la totalité des sûretés de wilaya du pays. Dans les activités d'«animation» pratiquées par les services de la police, un rôle primordial est conféré au sport, en tant qu'«élément essentiel dans la préparation physique et mentale des policiers», a indiqué à l'APS le commissaire Belhamri.

Il a estimé, à cet égard, que ce championnat fait office de «défouloir» pour les éléments de la police, qui ont grand besoin, a-t-il dit, de «décompresser et d'évacuer le trop plein de tensions accumulées durant leur travail».

EL-BAYADH 1.100 universitaires ont bénéficié de contrats de pré-emploi depuis janvier

Un total de 1.126 jeunes universitaires ont été recrutés depuis le début de l'année dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre de contrats de pré-emploi, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'emploi.

La plus importante tranche de ces emplois a été offerte par l'administration et des entreprises économiques publiques, en l'absence d'investissements privés, a précisé la même source, ajoutant que les efforts se poursuivent pour la prise en charge de 300 dossiers d'emploi déposés au niveau du secteur de l'emploi.

Le secteur fonde beaucoup d'espoirs sur la contribution des projets d'investissement en cours de réalisation à travers certaines communes à la réduction du chômage et l'embauche des jeunes d'El-Bayadh, au côté des autres dispositifs d'emploi.

Un total de 8.846 dossiers d'emploi, tous niveaux d'instruction confondus, ont été déposés au niveau de l'agence de l'emploi de la wilaya d'El-Bayadh, a fait savoir son responsable. Dans l'optique d'impulser le volet de l'emploi, les services de la wilaya ont instruit les secteurs et entreprises pourvoyeuses d'emplois d'informer les jeunes, par le biais de leurs sites électroniques, sur les concours et opportunités d'emplois disponibles.



SAMEDI 16 NOVEMBRE À L'AURASSI Session ordinaire du Comité central du FLN

Les travaux de la session ordinaire du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) se tiendront samedi 16 novembre 2013 à 09h à l'hôtel El Aurassi. Cette session sera présidée par le secrétaire général du parti M. Amar Saadani.



الوكالـة الـوطـنـيـة لـلـتـقـدـيمـةـيـة
Agence Nationale de l'Emploi

M. BELAÏZ L'A ANNONCÉ HIER Un numéro d'identification national pour remplacer les documents administratifs

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé dimanche à Mostaganem qu'un numéro d'identification national sera attribué à chaque Algérien et Algérienne «pour servir en lieu et place de tous les documents». «Un numéro d'identification national sera attribué à l'avenir à chaque Algérienne et Algérien pour servir en lieu et place de tous les documents», a annoncé le ministre au cours d'une conférence de presse, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Mostaganem. M. Belaïz a également fait part de la réduction du nombre des documents administratifs exigés pour l'établissement des permis de conduire, des passeports et autres documents. «La carte nationale d'identité suffira à elle seule», a-t-il précisé. Le ministre a, en outre, annoncé que la durée de validité du passeport et de la carte nationale d'identité sera prolongée à plus de 5 ans.



Le gouvernement décidé à lutter contre la bureaucratie

Boualem Branki

Le gouvernement compte poursuivre méthodiquement la lutte contre la bureaucratie et décongestionner l'administration algérienne. Qualifiée par le Premier ministre de «mal à éradiquer», la bureaucratie a déjà fait des ravages dans les rouages de l'administration et des victimes collatérales par millions, c'est-à-dire tous ces citoyens obligés de se plier à des pratiques d'un autre âge. Jeudi dernier, c'est le ministre de l'intérieur, après la volée de bois du Premier ministre lors de sa tournée à Médéa, qui est revenu sur ce dossier sensible, un des dossiers importants du programme du président Bouteflika. Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, avait en fait réaffirmé dans la capitale de l'Ouest du pays que de nombreux documents administratifs exigés du citoyen «ne sont pas nécessaires». Il a dans le même temps stigmatisé le comportement de certains agents de son administration. Le cas des citoyens malmenés chaque jour par des bureaucrates ou des agents administratifs est devenu un vrai fléau pour l'image de marque de l'administration algérienne, au point que M. Belaïz décreté que «près de 50 % des do-

cuments exigés du citoyen pour constituer les différents dossiers administratifs ne sont pas nécessaires». Excédé sans doute par les lenteurs administratives et les entraves posées au développement local comme aux investissements créateurs de richesses, il n'a pas hésité à dire que «cette pléthora de documents ne figure dans aucun texte législatif, instruction ou arrêté». «L'exigence de ces pièces administratives n'est que le fait d'individus», poursuit-il, sans doute pour situer où est vraiment le mal qui gangrène l'administration algérienne, tant des collectivités locales que des administrations publiques. Pour le ministre, ce problème se pose différemment d'une wilaya à une autre, et assuré que ces documents non nécessaires disparaîtront prochainement et ne seront plus exigés de l'administration. Il a ainsi annoncé que des textes sont en cours de préparation pour alléger le nombre de documents exigés par l'administration et soulager le citoyen de fastidieuses démarches.

M. Belaïz a évoqué également d'autres questions liées à la promotion du service public assuré par les administrations, considérant que «l'établissement d'un passeport est un droit constitutionnel garanti à tous les Algériens y compris ceux qui ont commis des délits mineurs», estimant

que le casier judiciaire ne doit pas être exigé lors de l'inscription à l'université car, cette dernière «doit être un espace d'insertion pour les personnes condamnées par la justice».

Engagé dans la bataille de l'amélioration de la qualité du service public lancée par le Premier ministre sur la base du programme du Président Bouteflika, le ministre de l'intérieur a assuré la mise en place des mécanismes adéquats pour garantir une meilleure qualité du service public, notamment pour ce qui est de l'établissement rapide de certains documents. Sur le registre de l'accueil des citoyens par les daïras et wilayas, il a également annoncé que «des instructions ont été données aux walis et aux collectivités locales pour assurer des jours de réception hebdomadaire des citoyens. Les wilayas, les daïras et les APC doivent disposer d'un registre sur lequel doivent être notés le jour de réception du citoyen, la nature du problème posé et la réponse donnée par l'administration, le tout paraphé par le responsable concerné. L'intervention du ministre de l'intérieur et des collectivités locales sur le dossier sensible de la bureaucratie est de nature à relancer la qualité de service des collectivités locales, un objectif du programme de travail du Président Bouteflika.

FÊTE NATIONALE DE TONGA Le président Bouteflika félicite le Roi de Tonga

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Roi de Tonga, Tupou VI, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je tiens, en cette heureuse occasion, à vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec votre Majesté, à la promotion des relations entre nos deux pays», a ajouté le président Bouteflika.

L'Algérie condamne fermement l'assassinat de deux reporters français dans le nord du Mali

L'Algérie a condamné dimanche «avec la plus grande fermeté» l'assassinat de deux reporters de Radio France Internationale (RFI) dans le nord du Mali, qualifiant cet acte de «crime ignoble». «C'est avec une profonde consternation que nous avons appris l'assassinat odieux des deux reporters de Radio France Internationale (RFI). Nous condamnons avec la plus grande fermeté ce crime ignoble et nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des deux victimes ainsi qu'au gouvernement français», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «L'Algérie se tient résolument aux côtés du gouvernement malien et de la communauté internationale et elle réaffirme sa détermination à lutter sans relâche contre le terrorisme et le crime organisé», a ajouté le porte-parole du MAE.

L'Espagne déplore l'enlèvement et l'assassinat des deux journalistes français au Mali

Le gouvernement espagnol a déploré dimanche l'enlèvement puis l'assassinat par un «groupe terroriste» de deux journalistes français de Radio France International (RFI) à Kidal, dans le nord du Mali. Madrid «déplore» l'exécution de ces deux journalistes et «réitere son soutien et son engagement à accompagner le Mali pour le rétablissement de la normalité institutionnelle, la pacification du territoire du Nord et la reconstruction nationale», a indiqué la diplomatie espagnole dans un communiqué. Les envoyés spéciaux de RFI Ghislaine Dupont et Claude Verlon, en mission au Mali pour réaliser des émissions spéciales sur le pays, ont été enlevés samedi à Kidal (nord) par des hommes armés puis retrouvés morts par l'armée française à une douzaine de kilomètres de la ville.

SELON LE MINISTRE DES FINANCES

Seuls 6 % des réserves de change déposés auprès d'institutions financières à l'étranger

Seuls 6% des avoirs de l'Algérie en devises étrangères sont déposés auprès d'institutions financières à l'étranger, a affirmé dimanche à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi. «6% des réserves de change de l'Algérie sont déposés auprès d'institutions financières à l'étranger dont 23 % de ces avoirs le sont auprès des banques commerciales notamment européennes ainsi qu'à l'étranger de la Réserve fédérale américaine (FED) et des institutions multilatérales», a-t-il déclaré. Le ministre, qui répondait aux interrogations des députés à la clôture du débat sur le projet de loi de finances pour 2014, a souligné que la Banque d'Algérie a adopté une méthode de gestion de ces avoirs en diversifiant les monnaies de dépôt selon les zones géographiques des banques et la nature des investissements. M. Djoudi a rappelé que la chute de la parité du dinar par rapport aux devises étrangères est due, entre autres, au différentiel du taux d'inflation entre l'Algérie et le reste du monde. «La Banque d'Algérie gère le taux de change en prenant en compte la valeur du dinar par

rapport aux monnaies des autres pays. Elle œuvre à anticiper sur les éléments influant sur les équilibres des finances locales», a-t-il ajouté. Il a fait remarquer que cette mesure est motivée par la volonté de réduire l'inflation pour sauvegarder le pouvoir d'achat des citoyens qui nécessite aussi le soutien des prix des produits et des services.

1.600 milliards DA de transferts sociaux

Selon le ministre, le soutien des prix du lait et du blé a coûté 200 milliards DA de dépenses annuelles, alors que l'ensemble des transferts sociaux s'élèvent à hauteur de 1.600 milliards DA. Le marché des produits alimentaires est approvisionné en partie par les importations qui ont augmenté de 10 % entre décembre 2012 et septembre 2013 alors que 90% des importations sont destinées à l'appareil productif en application du programme d'investissement.

«Entre 2000 et 2011, il y a eu une baisse du chômage, une augmentation des revenus

des ménages et une hausse du niveau de la consommation», a-t-il soutenu. Le ministre a cité d'autres paramètres sociaux et économiques comme l'octroi des primes aux fonctionnaires et aux élus locaux ainsi que le taux de scolarisation et le nombre de logements livrés pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Le premier argentin du pays a aussi insisté sur la consommation des crédits alloués à l'investissement qui a été de 41 % jusqu'à août 2013 alors qu'elle était de 65% en 2010 et 2011. Pour garantir une meilleure gestion des fonds alloués au développement du Sud et des Hauts-Plateaux pour la construction des infrastructures publiques, leur nombre a été réduit de 75 à 67 et 8 d'entre eux ont été regroupés en 2 fonds, a-t-il fait savoir.

Poursuite de la lutte contre l'évasion fiscale

M. Djoudi a réaffirmé la détermination des pouvoirs publics à poursuivre la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, précisant

que de nombreuses exonérations ont été accordées à divers secteurs à hauteur de 509 mds DA. «L'augmentation des revenus fiscaux a enregistré un taux de 20%», a-t-il ajouté. Le ministre a rejeté, néanmoins, la proposition d'une exonération partielle d'impôts pour les artistes, soulignant que cette disposition concerne les artistes étrangers ayant participé aux festivités du 50ème anniversaire de l'indépendance. Quant au secteur agricole, le ministre a affirmé que celui-ci bénéficie déjà de plusieurs aménagements sur la fiscalité pour encourager les producteurs. Le nombre des Assemblées populaires communales (APC) déficitaires a reculé à 417 en 2008 contre 793 en 2007, alors que ce nombre est nul en 2010, a-t-il encore indiqué. Il a estimé, à ce titre, que la proposition d'augmentation de la taxe professionnelle pour augmenter le revenu des APC risque de causer des dépenses supplémentaires pour les sociétés. Le ministre a annoncé la création prochaine de 164 agences bancaires, et la révision du cadre réglementaire régissant les bureaux de change.

LA PROFANATION DE L'EMBLÈME NATIONAL ET LA VIOLATION DU SIÈGE DU CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À CASABLANCA (MAROC) QUI ONT COÏNCIDÉ AVEC LA CÉLÉBRATION DU 59^E ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE NOVEMBRE

M. KSENTINI
La violation du consulat algérien au Maroc : «Une preuve de non-respect des lois et usages internationaux» par Rabat



Le président de la Commission nationale consultative de promotion et protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a affirmé hier à Alger que la violation des locaux du consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc), était une «preuve supplémentaire du non-respect par Rabat des lois et usages internationaux».

La violation des locaux du consulat algérien à Casablanca est «une preuve qui vient s'ajouter au registre du Maroc en matière de non-respect du droit international après avoir longtemps affiché son non-respect du droit international humain à travers les violations flagrantes des droits du peuple sahraoui comme en témoignent les institutions internationales des droits de l'homme», a déclaré M. Ksentini à l'APS. Il a précisé, à ce propos, que la campagne menée par le Maroc contre l'Algérie depuis le dernier sommet d'Abuja «vise à saper les démarches de règlement de la question du Sahara occidental dans le cadre des principes et résolutions des Nations unies alors que les faiseurs de décisions au Maroc tentent d'entrainer l'Algérie dans ce conflit dont les parties sont bien établies, à savoir le royaume du Maroc et le Front Polisario». D'autre part, M. Ksentini a souligné que la campagne marocaine contre l'Algérie est «une tentative de brouiller les cartes dans les efforts visant à trouver une solution juste à la question sahraouie sur la base des décisions onusiennes, d'autant plus qu'elle intervient, a-t-il dit, après la tournée de l'envoyé spécial onusien dans la région et la revendication internationale de protéger les droits humains dans les territoires sahraouis dont la demande de Washington de confier le dossier à ce sujet à la Minurso.

Il a appelé, enfin, la communauté internationale à examiner la violation des locaux du consulat algérien à Casablanca conformément au droit international sur la protection des missions internationales et diplomatiques et leurs locaux.

LE CNASPS

La violation du consulat d'Algérie à Casablanca une «provocation irresponsable»

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a qualifié hier, dans un communiqué, de «provocations irresponsables» la violation du consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc).

Le CNASPS a déclaré, à ce sujet, qu'au moment où le peuple algérien commémore le 59^e anniversaire de la glorieuse Révolution de novembre 1954, l'Algérie ne cesse de subir les provocations irresponsables du Royaume du Maroc. «Il s'agit de déboires répétés, de la cécité politique de sa diplomatie (Maroc) et de son incohérence» a-t-on ajouté dans ce communiqué. Le CNASPS a qualifié, en outre, la campagne politico-médiaque du Maroc contre l'Algérie «d'attaques traîtresses et de vociférations du makhzen» qui sont, a-t-il affirmé,

TAYEB BELAÏZ À PARTIR DE MOSTAGANEM :

«Une grave atteinte aux usages du droit international»

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé, hier à Mostaganem, que la violation du siège du consulat général d'Algérie à Casablanca était «une grave atteinte aux usages du droit international».

Le cours d'une conférence de presse, organisée en marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Mostaganem, le ministre a déclaré que cette violation était «une grave atteinte à un symbole sacré pour tous les Algériens, en l'occurrence l'emblème national, arraché et profané». M. Belaïz a émis le vœu que «l'annonce annoncée par le Maroc révèle qu'il

s'agit d'un acte isolé et qu'il n'existe aucune implication de près ou de loin des autorités marocaines et que le jeune impliqué assume ses responsabilités» et «c'est alors que les choses reprendront leur cours normal», a-t-il ajouté.

Le ministre a également indiqué que «parmi les questions sacrées pour les peuples maghrébins est la construction d'un Maghreb arabe uni, car tous les facteurs nous unissent et rien ne nous sépare». «Nous continuons à vouer le respect au peuple marocain», a-t-il dit. Suite à la violation, vendredi dernier, du siège du consulat général d'Algérie à Casablanca, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, avait condamné «cet acte caractérisé» et relevé avec

«consternation que l'emblème national avait été profané en ce jour sacré du 1^{er} Novembre qui symbolise la communion des peuples maghrébins dans l'épopée de la libération de l'Algérie».

Il a affirmé que «les éléments de preuve, examinés par des experts algériens, ne donnent pas de crédit à la thèse de l'acte isolé» avancée par les autorités marocaines. «Nous attendons des explications circonstanciées qui ont été exigées de la partie marocaine», a-t-il souligné.

«Nous regrettions la poursuite de la mobilisation de foules autour de notre ambassade à Rabat et de notre consulat à Oujda, car celle-ci est de nature à déboucher sur la répétition de ce genre de dérapages graves», a-t-il ajouté.

Les parlementaires montent au créneau

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) issus de plusieurs partis politiques ont dénoncé hier la profanation de l'emblème national et la violation du siège du consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc) qui ont coïncidé avec la célébration du 59^e anniversaire de la glorieuse Révolution de Novembre.

Dans une déclaration à l'APS, le député Noureddine Essed, du parti du Front de libération nationale (FLN), a indiqué que la profanation du drapeau national et la violation des locaux du consulat général d'Algérie au Maroc constituent «un dépassemement grave» contre un des symboles de l'Etat algérien.

Il a appelé les autorités marocaines à «assumer leurs responsabilités» dans la protection du consulat général d'Algérie, souhaitant que l'individu qui a commis cet acte «n'ait pas été poussé à le faire».

Il a précisé, en outre, que cette violation traduit «une inconscience politique» qui ne sert nullement les intérêts des

deux pays d'autant plus que les Algériens et les Marocains sont des «frères», qualifiant la position diplomatique algérienne de «raisonnable et pondérée». Evoquant la question du Sahara occidental, M. Essed a souligné que la position de l'Algérie est «claire et immuable» car elle s'est de tout temps référée au principe du droit des peuples à l'autodétermination. Pour sa part, le président du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), Youcef Khebaba, a déploré ces «événements successifs» qui ont marqué les relations entre les deux pays voisins qui partagent une histoire commune, estimant que la position des autorités marocaines était «hâtive et indigne d'un Etat voisin» et basé sur des «motifs fallacieux». A ce propos, il a relevé que la position de l'Algérie à l'égard de la question sahraouie était «claire et constante» car liée au droit des peuples à l'autodétermination.

Il a qualifié le «rassemblement» devant le consulat d'Algérie à Casablanca d'«inadmissible» car constituant une «vio-

lation des lois et usages internationaux» d'autant plus que, a-t-il dit, la question concerne deux pays frères liés par des «relations solides».

Il a ajouté également que la profanation de l'emblème national était un «acte grave» qui porte atteinte à «la mémoire et la dignité du peuple algérien», appelant les autorités marocaines à «présenter des excuses». Le député Lakhdar Benkhallaf du Front pour la Justice et le développement (FJD) a, pour sa part, dénoncé la violation de la sacralité de l'emblème national qualifiant d'«irresponsable» cet acte «qui a profondément blessé les Algériens». Par ailleurs, M. Benkhallaf a appelé le Maroc à discuter la question du Sahara occidental de ses relations avec l'Algérie car ce dossier est géré par les Nations unies qu'il a appelé à «accélérer l'autodétermination du peuple sahraoui», seul peuple encore colonisé en Afrique.

Concernant la position du Front des forces socialistes (FFS), son premier secrétaire national, Ahmed Betatache,

avait souligné samedi à Constantine que sa formation politique appellait à «une véritable unité du Maghreb, fondée sur le respect mutuel et la coopération».

Condamnant l'atteinte au consulat algérien à Casablanca (Maroc), M. Betatache a indiqué que la diplomatie est aujourd'hui «plus que jamais appelée à jouer son rôle pour préserver les bonnes relations entre les deux peuples».

Le secrétaire général par intérim du parti du Rassemblement national démocratique (RND), **Abdelkader Bensalah**, a dénoncé l'acte de violation des locaux du consulat d'Algérie à Casablanca et la profanation du drapeau algérien «le jour de la célébration du 1^{er} Novembre 1954 dont les Marocains connaissent bien la valeur pour les Algériens».

Il a indiqué avoir «été profondément touché par le comportement d'un pays voisin et frère au peuple duquel nous portons une grande estime», souhaitant que le Maroc mette un terme à sa campagne visant l'Algérie.

L'UGTA condamne un acte «ignoble et irresponsable»

La direction nationale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a fermement condamné, dimanche dans un communiqué, l'acte «ignoble et irresponsable» qui a visé vendredi le consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc) à travers la profanation de l'emblème national.

«L'UGTA tient à exprimer sa ferme condamnation de l'acte ignoble et irres-

ponsable qui a visé le drapeau national au consulat général d'Algérie à Casablanca», indique le communiqué signé par le secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Said.

«Au nom des travailleuses et des travailleurs, l'UGTA rejette avec la plus grande vigueur les atteintes aux symboles de la glorieuse Révolution de Novembre 1954, date historique et chère aux Algériennes et aux Algériens, fidèles aux

martyrs de cette Révolution populaire exemplaire à travers le monde», a ajouté la même source.

Pour le syndicat, «il n'est ni concevable ni acceptable de tenir de nourrir une quelconque animosité entre les deux peuples algérien et marocain. Bien au contraire, la sagesse recommande d'agir pour renforcer la solidarité au niveau de la région entre les travailleurs du Maghreb.»

«des voix hurlantes partisanes contre l'Algérie et de l'agressivité gratuite d'une certaine presse marocaine». «La politique d'obstruction du Maroc, l'appel du roi à la mobilisation lors de son dernier discours, a poussé le makhzen et ses relais à porter atteinte aux symboles de l'Algérie, à l'emblème national», a souligné le Comité qui a ajouté que l'acte contre le consulat algérien à Casablanca est une «Violation des Conventions diplomatiques internationales». Pour le CNASPS, l'entêtement et l'intransigeance de la force coloniale marocaine font que le Maroc «n'est pas disposé à se conformer à la légalité internationale et à coopérer avec les instances onusiennes». Il s'agit, a-t-on souligné dans ce communiqué, «d'obstacles dressés par le Maroc est ses alliés de-

vant la création d'un mécanisme de surveillance et de protection des droits de l'homme sous l'égide de l'ONU, au Sahara occidental occupé». Qualifiant cette situation d'«immorale», le CNASPS a condamné «vigoureusement cette provocation» (Violation du siège du consulat d'Algérie à Casablanca). Cet acte illustre une «panique évidente, l'incohérence et l'irresponsabilité caractérisées des hautes autorités marocaines», a estimé le Comité. Le CNASPS a rappelé, dans ce cadre, que «l'Algérie fidèle à son histoire continuera à assumer ses responsabilités afin que prévaille le règlement dicté par la légalité internationale, consacrant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

APS

**RÉUNION
DE CONSULTATION
SUR LES MODALITÉS
DE MISE EN PLACE
DU CARIC**

**M. Messahel
à Pretoria**



Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, représentera l'Algérie à la réunion restreinte de consultations sur les modalités de mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), qui aura lieu à Pretoria (Afrique du Sud) aujourd'hui et demain, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Cette réunion, à laquelle sont appelés à prendre part les Etats membres de l'Union africaine qui ont exprimé un engagement pour la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises, «s'inscrit dans le cadre du suivi de la décision relative à la CARIC, adoptée par le sommet de l'UA en mai 2013 à Addis-Abeba», a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

L'Algérie et un certain nombre de pays africains avaient au cours de ce sommet appuyé leur soutien à la création de la CARIC dont l'initiative avait été portée par l'Afrique du Sud, a rappelé la même source.

**M. Ghoul
s'entretient avec
l'ambassadeur de
l'UE sur
le renforcement
de la coopération**

Le renforcement de la coopération dans le domaine des transports était hier au centre d'entretiens entre le ministre des Transports, Amar Ghoul et l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie (UE), Marek Skoil. Les deux parties ont souligné à cette occasion leur engagement de promouvoir le partenariat «géostatégique» dans le cadre du nouveau programme des transports, indique un communiqué du ministère. M. Ghoul a salué à cet effet «la contribution de l'UE en faveur du secteur des transports». Un travail, a-t-il dit, nécessaire et devant accompagner un programme de développement d'envergure aussi bien pour la voie ferrée par la modernisation et l'électrification d'environ 12.500 kilomètres que pour le tramway». «Nous avons besoin de l'assistance technique et de l'expérience de l'Europe en matière d'exploitation et de gestion mais aussi dans les domaines de sécurité, d'entretien et de prévention routière», a-t-il soutenu. De son côté, M. Skoil a souligné l'importance «du nouveau plan des transports qui s'étale sur 48 mois et dont l'objectif est la modernisation des transports notamment urbain».

Les deux parties ont évoqué par ailleurs la coopération bilatérale dans le domaine des transports, et examiné le dernier bilan du programme du secteur portant sur les transports aérien, routier et maritime ainsi que la stratégie de prévention routière.

ALGÉRIE - MAROC

Amar Saadani:

L'agression contre le Consulat général d'Algérie à Casablanca, une «action qui n'honore pas le Maroc»

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani a condamné hier à Alger l'agression contre le siège du Consulat général d'Algérie à Casablanca et la profanation de l'emblème national affirmant que cette action "n'honore pas le Maroc".

L'Algérie et le Maroc sont «deux pays frères mais l'incident du Consulat d'Algé-

rie et la profanation de l'emblème national, un symbole de souveraineté, n'honorent pas le Maroc», a tenu à préciser M. Saadani lors d'une conférence de presse conjointe avec la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune. M. Saadani a appelé au calme car la situation actuelle dans les pays du voisinage, a-t-il dit, n'est favorable ni à l'Algérie ni au Maroc. Pour sa part, M^e Hanoune a indiqué que le PT s'est mis d'accord avec le FLN sur la nécessité de calmer la situation car «la tension n'est pas dans l'in-

térêt des deux peuples, des forces étrangères pouvant détourner la situation à d'autres fins». La SG du PT a, en outre, réitéré la position de l'Algérie au sujet du Sahara Occidental. Il s'agit «d'une position constante, l'Algérie ne constitue pas une partie au conflit et le dossier de la question sahraouie est entre les mains des Nations unies», a-t-elle dit. Le SG du FLN a rencontré samedi la secrétaire générale du PT, M^e Louisa Hanoune dans le cadre du dialogue avec la classe politique, a rappelé M. Saadani.

VIOLATION DU CONSULAT D'ALGÉRIE À CASABLANCA: L'ambassadeur du Maroc exprime les regrets de son gouvernement

L'ambassadeur du Maroc, Abdallah Belkaziz, a exprimé hier à Alger les «regrets» de son gouvernement suite à la violation du consulat général d'Algérie à Casablanca et la profanation de l'emblème national, qu'il a qualifiées d'«acte inadmissible», apprend-on auprès du ministère des Affaires étrangères.

L'ambassadeur du Royaume du Maroc, M. Abdallah Belkaziz, a été convié, cet après-midi (dimanche), au siège du ministère des Affaires étrangères où il lui a été rappelé la demande pressante formulée vendredi dernier auprès du chargé d'Affaires de son ambassade pour obtenir le plus rapidement possible les explications circonstanciées sur la violation inacceptable des

locaux consulaires algériens à Casablanca et la profanation impardonnable de l'emblème national, le jour même de la célébration du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre», a précisé la même source dans une déclaration à l'APS. Cette occasion, l'ambassadeur a exprimé les regrets de son gouvernement et a indiqué que le ministère des Affaires étrangères du Royaume du Maroc s'est entretenu avec l'ambassadeur d'Algérie à Rabat le jour même de la violation de l'enceinte consulaire algérienne pour «condamner cet acte inadmissible», a précisé le ministère. Selon la même déclaration, «il a été rappelé à l'ambassadeur que l'Algérie n'accorde pas de crédit à la thèse de l'«incident isolé» et en-

core moins au «fait divers», et ce sur la base d'une analyse rigoureuse des éléments visuels de preuve entourant le double forfait perpétré par un individu faisant partie d'un groupe de manifestants hostiles à l'Algérie et à ses hauts responsables». «Dans ce contexte, les autorités algériennes demandent à être associées, selon une forme appropriée et conformément à la pratique internationale, à l'enquête pour déterminer les faits et s'assurer que les suites appropriées ont été engagées à la suite de cet incident particulièrement grave», a indiqué la même source.

Il a été également fait ob-

server à l'ambassadeur Belkaziz que les autorités marocaines ont, en vertu de l'article 31 de la Convention de Vienne

sur les relations consulaires, l'obligation spéciale de prendre les mesures nécessaires pour protéger les locaux consulaires et empêcher qu'ils ne soient envahis et que la paix du poste consulaire ne soit troublée ou sa dignité amoindrie», a ajouté le ministère.

Le ministère des Affaires étrangères, qui «souligne toute la responsabilité du gouvernement marocain dans la création du climat de tension et d'escalade qui prévaut actuellement, réaffirme la nécessité d'une prise de position claire et sans équivoque de sa part quant à l'impératif du respect des symboles de l'Etat algérien en toutes circonstances», a conclu le ministère dans sa déclaration.

LE MINISTRE DES FINANCES L'A ANNONcé HIER L'Etat fera valoir son droit de préemption sur la société Michelin-Algérie

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a affirmé hier que l'Etat algérien fera valoir son droit de préemption sur la société de fabrication de pneumatiques Michelin-Algérie, acquise récemment par le groupe Cevital.

En marge des réponses des ministres aux interventions des députés, lors des débats du projet de loi de finances 2014 à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Djoudi a souligné que l'Etat a décidé de faire valoir son droit de préemption sur l'entreprise Michelin-Algérie, fermée par la société mère en France.

Après la décision du groupe Michelin de fermer ses autres usines en Colombie et en

France, l'usine qui a cessé ses activités et licencié près de 460 travailleurs, a fermé ses portes.

«L'enjeu concerne l'immobilier, car nous allons pratiquer le droit de préemption pour récupérer les terrains, en vue d'y effectuer nombre d'investissements», a déclaré le ministre.

Le ministre n'a pas dévoilé l'offre présentée par le gouvernement pour pratiquer ce droit, affirmant que les concertations avec la partie française sont toujours en cours.

«Il est fort possible que des fabricants de pneumatiques s'intéressent au marché algérien. Nous leur accorderons toutes les

facilités nécessaires à l'investissement», a-t-il ajouté.

Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès, a indiqué que l'Etat a le droit de préemption vu le coût très bas de la transaction entre le groupe Cevital et la société Michelin. Les deux parties ont fixé le montant de la transaction concernant le terrain qui a abrité l'usine Michelin-Algérie à Bachdjarrah (Alger) dont la superficie est de près de 15 hectares, à 1,7 milliard DA, selon M. Benyounès qui estime que ce prix «est bien loin de la réalité du marché».

LE DG DE L'INSTITUT PASTEUR ALGÉRIE LE CONFIRME : Tous les vaccins sont «disponibles»

Tous les vaccins sont «disponibles» au niveau de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), a confirmé à l'APS hier à Alger le directeur général de cet institut, le P^r Kamel Kezzaïl.

«Tous les vaccins sont disponibles au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie et il n'y aura plus de pénurie», a indiqué le P^r Kezzaïl, soulignant que l'IPA dispose de 3,7 millions de doses de vaccins, une quantité devant couvrir la période s'étalant jusqu'au mois de février prochain.

Le P^r Kezzaïl, qui s'exprimait en marge des 22^e Journées pharmaceutiques nationales, a précisé qu'un fournisseur s'est engagé à livrer à l'IPA 3 millions de doses avant la fin de l'année 2013. Il a également précisé que ce même fournisseur a déjà livré 1,9 million de doses qui sont disponibles à Pasteur en attendant un autre quota de 1,4 million doses pour le mois de décembre prochain.

Il a ajouté qu'un laboratoire a déjà livré en octobre dernier 700.000 doses, ce qui représente un total général de 3,7 millions de doses. Le P^r Kezzaïl a expliqué que les pénuries enregistrées par le passé avec les vaccins du DTC Hib (diphthérie, tétonos, coqueluche et haemophilus), étaient dues à la «défaillance d'un fournisseur pour des raisons de qualité et pas de production».

Il a précisé que le fournisseur a remboursé l'IPA une somme de plus de 2 millions d'euros. Evoquant le «léger retard» enregistré dans la vaccination des nourrissons notamment, le P^r Kezzaïl

a indiqué que cette situation «n'influe pas sur le côté préventif car il y a des périodes de rattrapage qui sont en cours pour tous les vaccins». Par ailleurs, il a appelé à une «meilleure coordination intra-wilaya au niveau des réseaux de la santé, soulignant à ce propos que l'IPA a créé une cellule de veille chargée de servir les produits aux établissements de santé et de veiller aussi à ce que le produit soit «bien surveillé et conservé». Pour 2014, le DG de l'Institut Pasteur a affirmé que les consolidations ont été effectuées au mois de juin dernier ce qui permet de disposer en quantités suffisantes de toutes les prévisions pour tous les vaccins. Par ailleurs, le P^r Kezzaïl qui a été désigné DG de l'IPA en septembre dernier, a annoncé qu'un laboratoire de haute sécurité pour tous les virus émergents sera mis en place à l'institut ainsi qu'un laboratoire de diagnostic pour tous les malades au niveau de l'antenne de Ruisseau de l'IPA à Alger. Le Conseil scientifique de l'IPA a été également relancé, a-t-il dit, de même qu'il y a eu l'adoption de l'organigramme officiel de l'institut par le conseil d'administration de l'IPA. Le P^r Kezzaïl qui a été président d'honneur de la Fédération algérienne des donneurs de sang, a été décoré récemment de la médaille et du diplôme du mérite international du sang sur proposition de la Fédération internationale des organisations de donneurs de sang.

APS

M^R MALEK SERRAI, EXPERT INTERNATIONAL,

Développement : CAP SUR LE SUD

Agriculture au Sud. Agriculture saharienne. Stratégie de développement et investissement. Pour nous en parler et ouvrir un débat, l'invité du forum de DKNews était, hier, M. Malek Serrai, expert international, DG de l'AIC (Alegria International Consult). M. Serrai est ingénieur en agro-économie, ingénieur en normalisation et contrôle, docteur en marketing. Il a fait de nombreuses études (3 600 études en collaboration avec plus d'une centaine d'ingénieurs).



Ph. Madjid Nait Kaci

Said Abjaoui

Né d'une famille d'agriculteurs, sa passion pour l'agriculture serait peut-être héritaire. M. Serrai maîtrise la question de l'agriculture au sud, de l'agriculture saharienne. Un nouveau sens dans l'immigration interne se dessine. Celle-ci se fait désormais du Nord vers le Sud du pays. C'est l'agriculture qui imprime ce sens. Trois facteurs à la base de ce sens.

1- l'Algérie développe une politique extérieure sage.

Le pays est à l'abri de la déstabilisation qu'ont connue les pays arabes. C'est un pays émergent, qui a imprimé une dynamique à son développement, une dynamique connue et reconnue.

2- il y a une série de mesures présidentielles et gouvernementales, toutes étant dans le bon sens.

3- une attention très particulière est apportée au développement du grand sud.

Selon Malek Serrai, de grands projets ont été réalisés dans la wilaya de Ghardaïa et certainement que le Sud aura beaucoup à gagner avec la nomination du wali de Ghardaïa au poste de SG du ministère de l'intérieur. M. Serrai porte ce jugement sur la base du constat du dévouement, de l'engagement et de la compétence du wali en question. Constat, les jeunes et moins jeunes regardent vers le Sud. Ils sont attirés par les

investissements dans l'agriculture. Le gouvernement revit sa capacité d'intervention et veut récupérer environ 1,4 million d'hectares dans un horizon de 15 à 20 ans. Les investisseurs sont

semblée nationale, 30 mesures présidentielles sont adoptées et toutes destinées au développement du grand sud. En 2025, 5,5 millions d'Algériens peupleront le grand sud. Deux circulaires

présidentielles concernant les attributions de terrain, 30 à 40 hectares pour les jeunes. Des milliers d'hectares pour les investisseurs qui disposent de moyens et de capacités.

Quel que soit l'opérateur, il a droit à l'accès aux terrains dans le cadre des objectifs fixés. Cependant, comme l'a dit le premier ministre, il demeure encore

certaines obstacles, dont celui de la bureaucratie dans certaines régions. Aussi, faudrait-il accélérer la mise en œuvre des mesures structurantes. Quant à la sécurité qui est aussi une mesure participant de façon importante à l'attraction du sud, les populations en sont fières, surtout de posséder des services qui ont fait leurs preuves, à la fois la Dgsn et l'Armée. Parmi les mesures structurantes, il y a les travaux publics, l'eau. La wilaya d'Adrar est dotée de grands moyens. D'autre part, l'Algérie ne gaspille pas son pétrole car elle n'exploite que 15% de ses ressources naturelles et utilise les dépenses publiques pour l'industrie, le confort (niveau de vie). L'Algérie ne se recroqueville pas sur elle-même. Elle ouvre aussi le sud au partenariat avec les investisseurs étrangers.

5,5 millions d'habitants au Sud à l'horizon 2025

invités à aller au sud, les terres et les aides au financement les attendent car il a pris des mesures structurantes... du moins celles qui sont programmées. A l'as-



DG DE L'AIC, INVITÉ HIER, DU FORUM DE DK NEWS

VERT... le Sud



O. Larbi

Malek Serraï est conseiller à la Présidence de la République; il met sur le tapis l'urgence d'une politique appliquée de développement de l'agriculture du sud de l'Algérie. Il parle des 30 mesures que le Président de la République a transmises à l'APN pour adoption. Si le Président de la République remet à l'ordre du jour le développement agricole du sud, il ne faut pas oublier qu'il avait inscrit au programme de son action politique de long terme: «Le programme spécial du sud» depuis plus de 10 ans. D'autre part le ministère de l'agriculture avait lancé sur ses orientations la loi relative à l'agriculture qui mettait à la disposition du secteur un pactole de 50 milliards de dollars. M. Serraï traite de l'autosuffisance alimentaire, de l'agro-industrie, de la technologie et des investissements qui ne seraient rentables que pour des superficies de 500 hectares et plus.

Les conditions sont mûres

Malek Serraï dira que l'agriculture algérienne des zones arides et semi-arides a un bel avenir devant elle. D'ici 10 ans, plus de 5 millions de citoyens du nord seront installés au sud, créant des activités liées au travail de la terre et des dérivés du lait, des viandes rouges et de l'aquaculture : «Il y a 1 400 000 hectares de terres arables à mettre en valeur, à bonifier et à exploiter. Il y a de l'eau, l'électricité et les routes doivent être mises à disposition des investisseurs qui sont nombreux à en faire la demande...». La fiche technique mise à disposition des présents au Forum de

DK News est instructive : 10 zones classées en fonction de la «classe» des sols sont identifiées.

- Oued Righ 13 251ha
- Hoggar: 39 339 ha
- Ziban 2 110 850 ha
- Saoura 256 417ha
- M'zab 306 519 ha
- Ouargla 335 383 ha
- Tassili 46 4721 ha
- Gourara 708 810 ha
- Touat 782 620 ha
- Tidikelt 413 717 ha

Au total cela fait 3 529 828 ha dont 1 400 000 sont exploitables.

Ces chiffres ne sont pas inventés, ils sont le résultat d'un travail en amont et sont partagés par toutes les autorités et par tous les centres, instituts et autres offices installés depuis au moins 10 ans. M. Serraï rappelle que le «Plan d'aménagement du territoire» réalisé par le ministère de l'Intérieur et celui de l'aménagement du territoire est un modèle du genre : «Mais, il n'est connu que de ces deux institutions». Mettant le doigt sur la demande économique et sociale de développement solidaire entre le nord et le sud du pays, il stigmatise l'absence de synergie entre les opérateurs institutionnels sur le terrain, alors que les walas, les chefs de daïras, les acteurs locaux du développement sont dans l'attente de ce travail en commun dans l'intérêt du développement local et national.

Biskra et El Oued

Intervenant à la demande de Malek Serraï, M. Zane, de l'union des ingénieurs agronomes, répand un souffle d'optimisme quand il dit que 60% des produits maraîchers consommés par 30 wilayas, que des projets

d'aquaculture sont au nombre de 500 dans cette région, mais souffrent de manque de moyens techniques, de personnels qualifiés (problèmes de formation).

D'autres atouts sont déclinés pour l'agriculture saharienne, d'abord la concurrence est nulle, puisque le marché n'est pas captif, l'exportation est possible et avantage décisif la production répond aux normes de qualité qui sont déterminantes dans la consommation dans le monde.

Allégements

Belladj-Méziane apporte sa contribution à l'exposé en signalant que les banques ont amélioré le financement des investisseurs, les actes de propriété sont délivrés plus rapidement. C'est dire que les structures de prise en charge existent et sont opérationnelles. Qu'est-ce qui manque au grand bond en avant, à la ruée vers le Sud? C'est un homme de 60 ans qui répond : «Pendant 40 ans, j'ai fait des économies, de quoi demander une parcelle de 500 hectares. J'envisage de m'y installer en famille, dans une maison qu'il faut construire. Pour les ouvriers, le salaire est insuffisant pour les attirer aussi leur faut-il un cadre de repos qui fasse la différence. Et puis il faudra chercher, l'eau et les autres incontournables: l'électricité, le gaz. Eh bien, j'ai calculé : j'aurai déjà dépensé tous mes économies sans avoir planté une seule semence ou graine. La banque me prétera-t-elle?» Malek Serraï conclut : «Il faut vraiment passer à l'action, ne pas rater encore cette opportunité. En 1937 des rois et des chefs d'Etat visitaient Naâma le futur rêve vert. Il est temps de le réaliser!»

Du Djurdjura au Hodna et la Saoura !



Rachedi R.

La reconquête et la ruée vers le Sud algérien a débuté. Délaissé durant plusieurs années par une population partie rechercher un travail, un logement ou tout simplement un cadre de vie meilleur au Nord, le Sud est en voie de repeuplement. 5 millions, c'est le nombre d'habitants que le gouvernement prévoit de fixer d'ici une dizaine d'années dans cette vaste zone en adoptant un ambitieux projet de développement et de valorisation des filières agricoles et agroalimentaires. Salah, Younès et Mourad, des jeunes originaires de Tizi Ouzou plus précisément de la commune de Beni Zmenzer, dans la daïra de Beni Douala, à la fleur de l'âge font partie des tout premiers à répondre à cet appel et à oser s'aventurer dans ces contrées désertiques, hostiles et inconnues. «On a sauté sur cette occasion, et ce sans aucune hésitation, dès qu'on a pris connaissance de la décision de l'Etat en mai dernier, d'octroyer des aides financières et des concessions agricoles conséquentes aux jeunes déterminés à investir au Sud», a déclaré, en marge du forum M. Salah Berkani.

Pour ce jeune de 33 ans, issu d'une famille d'éleveurs se transmettant le savoir-faire de père en fils, posséder sa propre exploitation d'élevage de bovins laitiers est un rêve qui est en voie de devenir réalité. «Mon choix s'est porté sur la wilaya de M'sila pour développer mon activité. Avec deux autres associés, on a pris la décision de nous y installer en famille. Le bureau de M. Serraï nous a accompagnés tout au long de la procédure administrative pour l'octroi d'une concession agricole de 600 ha. A présent, il ne reste plus que l'enveloppe financière pour démarrer officiellement notre projet», a indiqué M. Berkani.

Il faut dire aussi que cette décision d'aller vivre dans le Sud, avec des conditions aussi extrêmes, a été influencée par plusieurs facteurs notamment la réduction de la surface agricole dans le Nord. «Il est très difficile aujourd'hui de trouver une parcelle de terrain à exploiter chez nous. Toutes les surfaces sont occupées. Cette initiative de l'Etat est une réelle aubaine pour des jeunes qui ne désirent que travailler et investir dans leur avenir et celui du pays», a souligné indiqué M. Berkani.

L'information concernant ce programme de développement du secteur agricole et agroalimentaire dans le Sud s'est répandue comme une trainée de poudre dans la commune de Beni Zmenzer. Elle a d'abord été diffusée par les médias puis relayée par tous les jeunes de la région, a indiqué M. Younsi Saïd, habitant de cette commune et porteur d'un ambitieux projet d'un complexe touristique qu'il compte concrétiser dans la wilaya de Béchar.

«Tout le monde ne parle que d'aller vivre dans le Sud. Cette région offre de réelles opportunités aux jeunes désirant y travailler et l'Etat leur offre le cadre adéquat pour réaliser leurs projets», a-t-il conclu.



GAZ

M.Yousfi participe à la 15^e réunion ministérielle du FPEG à Téhéran

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, participe aux travaux de la 15^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (Fpeg) qui se tient à Téhéran, a indiqué hier un communiqué du ministère.



Les pays membres du Fpeg évalueront lors de cette réunion ordinaire les développements récents du marché mondial du gaz. Au programme des travaux figure également l'examen des questions organiques et organisationnelles du Forum, précise-t-on de même source.

La 14^e réunion ministérielle du FPEG s'est tenue en novembre 2012 à Malabo en Guinée-équatoriale. Le Fpeg a tenu deux réunions au som-

met, à Doha (Qatar) en 2011 et à Moscou (Russie) en juillet 2013. Ces réunions au sommet ont traduit la volonté des membres du Forum à défendre «le rôle fondamental» des contrats de long terme de gaz naturel dans le financement des projets d'infrastructures à grande échelle en amont et en aval de l'industrie du gaz et en prévoyant des solutions mutuellement acceptables pour la sécurité de la demande et de l'offre.

L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer le Forum en tant que plateforme pour définir et faire avancer les positions des pays membres sur les défis et les questions des marchés internationaux de gaz. Crée en 2001, ce Forum regroupe les principaux pays exportateurs de gaz, à savoir l'Algérie, la Russie, l'Iran, le Qatar, la Guinée Équatoriale, le Nigeria, Trinidad et Tobago, la Libye, l'Egypte, la Bolivie et le Venezuela, ainsi

que le Sultanat d'Oman.

D'autres pays en sont observateurs. Il s'agit de la Norvège, des Pays-Bas et du Kazakhstan. Les pays du Forum détiennent les deux tiers (2/3) des réserves mondiales de gaz, 40% de la production mondiale de gaz et 60% des exportations gazières. Ils contrôlent en outre 38% des exportations de cette ressource via des gazoducs et 85% du gaz liquéfié.

PÊCHE

Une stratégie nationale pour valoriser la pêche artisanale

Activité à très fort potentiel en termes de création d'emplois et de richesses, la pêche artisanale suscite l'intérêt des pouvoirs publics qui comptent l'organiser et la valoriser à travers une stratégie nationale visant à moderniser et à intégrer ce créneau dans l'économie nationale.

Sur le plan économique et social, la pêche artisanale est une activité qui génère le plus d'emplois, mais elle n'a, jusqu'à présent, pas été convenablement prise en charge au niveau politique en raison notamment de la non organisation des professionnels activant souvent dans des zones enclavées, estime Hamid Benderradj, chargé des relations extérieures au ministère de la Pêche et des ressources halieutiques.

D'après les chiffres du ministère 100 embarcations d'environ 4.80 mètres de longueur, peuvent employer jusqu'à 300 personnes sans compter l'impact induit sur les ménages subsistant de cette activité et la localité enclavée qui l'a comme seule richesse économique.

Cette activité artisanale qui fait travailler quelque 22.000 professionnels occupant 60 à 70% de la flottille nationale. Après l'échec des premières tentatives de développement de la pêche artisanale menées dans les années 1990, dues à une mauvaise préparation des projets envisagés, les pouvoirs publics comptent cette fois-ci revenir à la charge par «une stratégie bien conçue» en y associant des experts nationaux et internationaux, et «surtout en écoutant et en intégrant les premiers concernés, à savoir les pêcheurs», selon M. Benderradj.

La relance de cette activité est prévue dans la feuille de route adoptée par le secteur de la pêche en 2012 dans le cadre du

nouveau Système d'accompagnement des investissements dans la pêche et l'aquaculture (SAIPA) impliquant les différents dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes.

Ce créneau a fait l'objet de discussions en mai dernier entre les responsables du secteur et ceux du Pnud qui ont abouti à un projet de coopération portant sur la formulation d'une stratégie nationale de développement de la pêche artisanale dont l'accord a été signé dimanche dernier. Il est prévu dans ce cadre la mobilisation d'une équipe d'experts nationaux et internationaux pour mener, pendant une année, des enquêtes, des recensements et un audit afin d'identifier l'environnement socioéconomique de l'exercice de la pêche artisanale.

«Cette stratégie sera suivie d'un plan d'actions qui intégrera l'organisation des professionnels et l'amélioration de leurs connaissances, l'élaboration d'un système de financement adapté à leur activité et, pourquoi pas, aller vers l'installation d'un système mutualiste, et ce, en se basant sur les expériences menées par d'autres pays tel que le Japon», a expliqué M. Benderradj.

Il s'agit aussi d'impliquer les autorités locales dans cette stratégie afin de créer des micro activités économiques au niveau des zones de pêche enclavées.

Donner à la pêche artisanale la place qui lui revient en Méditerranée

Le développement durable de la pêche artisanale suscite aussi un véritable intérêt au niveau régional et international notamment en Méditerranée. Dans les deux rives, cette pêche est caractérisée par une grande diversité et représente

des valeurs et des modes de vie différents d'un pays à l'autre.

Les pays membres de la Commission générale des pêches en Méditerranée et en mer Noire (CGPM) ont convenu, lors d'une réunion en mai dernier à Split (Croatie), de l'importance de cette activité qui devrait faire l'objet d'une attention particulière.

Cette commission, en collaboration avec la FAO, organisera le premier symposium régional sur la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire du 27 au 30 novembre à Malte.

«L'Algérie participera en force à cette rencontre pour défendre ses intérêts en tant que pays important en matière de pêche dans la région et sur lequel il faudra compter à l'avenir», a indiqué M. Benderradj. Cette participation permettra aussi à l'Algérie de «consolider sa place au sein de la CGPM dont elle membre depuis 1966 et de peser de tout son poids pour améliorer le niveau de vie des pêcheurs algériens et méditerranéens», a-t-il ajouté. Lors de ce symposium, le premier de ce genre, les pays des deux rives de la Méditerranée et ceux de la mer Noire discuteront des problèmes auxquels fait face la pêche artisanale et tenteront de lui donner la place qui lui revient au moment où le secteur de la pêche traverse une crise générale due notamment à la surexploitation des ressources et aux changements climatiques.

Outre l'échange d'expériences, les participants vont réfléchir sur des mécanismes d'aide au développement de cette activité et jeter les bases d'une plateforme au sein de laquelle les parties prenantes pourraient être directement impliquées et participer à la gestion de la pêche artisanale.

OUARGLA
Sortie de promotions d'agents douaniers de l'école d'Aïn-Beida



Deux promotions d'agents de contrôle et de surveillance, composée de 512 éléments, sont sorties hier de l'école de formation des Douanes d'Aïn Beida, dans la wilaya d'Ouarda.

La cérémonie, présidée par le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, a porté sur la sortie de la 11^e promotion des agents de contrôle (191 agents) et de la 1^e promotion des agents de surveillance (321 agents), dont 67 éléments féminins, au terme d'une formation de 12 mois.

La promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir, l'inspecteur principal des douanes Smaïl Mahmoudi, natif de Guemmar (El-Oued) en 1953, et assassiné par des mains terroristes le 12 août 1997.

La cérémonie a été marquée par les traditionnelles exécution de l'hymne national, revue des effectifs, entonement du chant douanier, prestation de serment, passation de l'emblème, remise des grades et diplômes, baptisation de la promotion, et présentation d'exercices de maniement d'armes et de sports de combat.

Avec ces deux promotions, l'école des douanes d'Aïn Beida aura formé, depuis son ouverture en 1995, un total de 3.372 agents, dont 951 éléments féminins, dans différents grades, selon une fiche de présentation de l'école.

Le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, a souligné, à l'issue de la cérémonie, l'importance accordée à la formation douanière dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'administration des Douanes et s'articulant notamment sur la modernisation de ses outils et équipements, la formation de qualité, et un meilleur déploiement douanier sur le terrain pour protéger les frontières du pays, la société et l'économie nationale.

Il a annoncé, à ce titre, l'ouverture la semaine prochaine dans la wilaya de Tlemcen de postes de surveillance frontalière, afin d'apporter un plus à la couverture globale des frontières et lutter fermement contre la contrebande, et en particulier le trafic de drogue qui a pris de grandes proportions, citant un volume de près de 150 tonnes de drogues intercepté, cette année seulement, à travers le pays par les différents corps constitués.

APS

GHARDAÏA

Le dépistage précoce du cancer permet une meilleure prise en charge des patients

Les participants à une journée médico-chirurgicale sur les cancers hépatique et colorectal organisée hier à Ghardaïa ont mis l'accent sur l'importance du dépistage ou un diagnostic précoce pour assurer une meilleure prise en charge et une chance de survie des patients.

L'essor des techniques chirurgicales, radio-thérapeutiques et médicamenteuses permet d'augmenter les chances de survie et de guérison pour n'importe quel type de cancer, ont souligné les intervenants.

Les participants à cette journée ont mis en exergue également les efforts déployés par les pouvoirs publics en dotant les hôpitaux, les CHU et les unités de la Cnas en matériel ultra modernes scanners et accélérateurs linéaires pour la radio thérapie ainsi que l'ouverture prochaine de 15 nouveaux centres de lutte contre le cancer à travers le territoire national annoncés récemment par le ministre de la santé. S'exprimant en marge des travaux de cette journée à l'APS, le professeur Salah Eddine Bendib chef de service d'imagerie médicale au centre Pierre et Marie-Curie d'Alger, a souligné que l'incidence du cancer dans le monde et en Algérie «est en forte augmentation dû à l'allongement de l'espérance de vie, le dépistage, les habitudes alimentaires et culinaires ainsi que l'environnement».

L'oncologie médicale a connu ces dernières années une importante évolution qui a permis non seulement d'améliorer la prise en charge et le suivi thérapeutique, mais aussi la qualité de vie du patient cancéreux, d'où la nécessité de sensibiliser au dépistage et au diagnostic précoce pour combattre ce fléau, a-t-il expliqué.

Cette journée se veut une opportunité de débattre des actualités médicales (diagnostiques et thérapeutiques) et présenter les dernières innovations en matière de prise en charge des différentes formes de cancers, a-t-il ajouté. De son côté, D'Salim Bahayou, président de l'association des médecins praticiens privés de la wilaya de Ghardaïa (Ampwg) a indiqué que cette rencontre a pour but de permettre aux praticiens de Ghardaïa d'être au diapason des standards internationaux et de bénéficier des expériences en matières de diagnostique de tumeurs. Le nombre de cas de cancers du sein diagnostiqués à Ghardaïa a connu une évolution «fulgurante» au point de devenir la 1^{re} pathologie cancéreuse chez les femmes de la région, devant celui du col de l'utérus, a-t-il révélé, précisant que chaque semaine, il décale deux cas minimum très souvent à des stades nécessitant des thérapeutiques lourdes, ce qui réduit les chances de survie et augmente le coût financier du traitement. Cette rencontre scientifique qui s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue des spécialistes, s'assigne pour objectif de mettre en place des réseaux de prise en charge des cancéreux à travers l'ensemble du territoire national afin d'alléger leurs souffrances. Les débats se sont focalisés, lors de cette rencontre d'une journée, sur la nécessité de la mise en place de réseaux locaux pour la prise en charge des malades cancéreux et les protocoles de diagnostique et de traitements chimiques et médicamenteux.

Organisée par l'association Tazmarthagh (notre santé) qui milite pour la prise en charge psychologique et l'assistance des patients, cette journée a réuni de nombreux spécialistes oncologues du Cpmc d'Alger et praticiens et agents paramédicaux de la wilaya de Ghardaïa. Plusieurs conférences ponctuées de projections vidéo et diapos sur les actualités des thérapies cibles en cancérologie notamment les nouvelles approches porteuses d'espoir pour les années à venir aux patients du cancer telles la chimiothérapie des métastases, la radio Fréquence, la nouvelle classe de médicaments que l'on utilise pour lutter contre cette pathologie ont été animées par les spécialistes.

ORAN

90 exposants au Salon international de la pêche et de l'aquaculture

Plus de 90 exposants venus d'une dizaine de pays participeront à la 5^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA-2013) prévu du 6 au 9 novembre à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

En plus des pays habitués à ce rendez-vous économique (France, Espagne, Italie, Japon et Mauritanie) le salon, qui se tiendra au Centre des conventions d'Oran, accueillera cette année de nouveaux participants, à savoir, la Corée du sud, l'Argentine, la Guinée Bissau et la Libye.

Outre les professionnels du secteur (pêcheurs, aquaculteurs...), le SIPA-2013 verra la participation d'opérateurs économiques publics et privés nationaux et étrangers, des banques, des compagnies d'assurances, des instituts de recherche et les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes.



«Ensemble vers une pêche responsable, économique et intégrée», est le thème retenu pour cette édition qui se tient dans un contexte riche en activités, visant le renforcement de la stratégie du gouvernement pour un développement durable de l'économie de la pêche et de l'aquaculture, selon M. Farid Naït Djoudi coordinateur du salon. SIPA-2013

mettra en évidence la démarche intersectorielle adoptée par le secteur et formalisée à travers la feuille de route «Strat-E-Said» ainsi que la réorganisation des activités du secteur à travers la création de filières et le développement du dialogue et de la concertation avec les professionnels.

Ce Salon a pour objectifs de fidéliser les professionnels et

les opérateurs du secteur, de promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture et de prendre connaissance des avancées techniques et technologiques au niveau mondial.

Des rencontres autour des dispositifs d'accompagnement et de financement des activités lancées par les jeunes seront également au menu de cette nouvelle édition du SIPA, qui se tient chaque deux ans. En outre, trois forums thématiques seront animés en marge de ce salon: le premier portera sur le nouveau système d'accompagnement des investissements dans la pêche et l'aquaculture, le second concernera le nouveau programme de développement de l'aquaculture et le troisième sur la pêche artisanale.

Il est prévu aussi une réunion du groupe technique du projet FAO-Copemed sur la pêche des petits pélagiques dans la mer d'Alboran, selon le même responsable.

Des portes ouvertes sur la recherche seront organisées au port d'Oran où les visiteurs pourront découvrir le bateau de recherche «Grine Belkacem» et son équipage de recherche.

BLIDA

Plusieurs projets de raccordement au gaz seront réceptionnés avant la fin de l'année

Plusieurs projets de raccordement au gaz naturel seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours dans plusieurs quartiers relevant de quatorze communes de la wilaya de Blida, a-t-on appris, hier, auprès d'un responsable local.

Le taux d'avancement moyen de ces projets est estimé actuellement à 60%, a indiqué, à l'APS, M. Moussa Bibi, directeur de l'Energie et des mines de la wilaya, précisant qu'il s'agit de travaux d'extension du réseau de gaz naturel vers plusieurs quartiers, dans le cadre de la réalisation de la première tranche du programme élaboré à cet effet.

«Un total de 9.300 foyers vont être raccordés au gaz naturel à l'issue de l'achèvement de ces projets», a-t-il ajouté, estimant

que le taux de raccordement global, actuellement de 72,33%, sera porté à plus de 75% au niveau de la wilaya. Plusieurs quartiers sociaux, où le taux d'avancement des projets a dépassé 90%, « vont bénéficier de la mise en service de ces projets dans un mois», a encore indiqué le même responsable, citant les cités Merakchi, Hamal 1 et 2, dans la commune de Ouled Slama, le quartier DNC (Bougara) et Haf El Hilali (Chiffa).

La réception de l'ensemble de ces projets va mettre les habitants des quartiers concernés à l'abri de difficultés qu'ils ont longtemps éprouvées, en hiver, à la recherche de bonbonnes de gaz butane, surtout que la Mitidja est connue pour un froid glacial durant cette saison.

MASCARA

L'OPGI rénove 33 immeubles vétustes

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Mascara a lancé dernièrement une opération de restauration de 33 immeubles vétustes, a-t-on appris du directeur de cet organisme.

Cette opération porte sur 26 sites du chef-lieu de wilaya, 4 à Mohammadia et 3 à Sig. L'opération est financée par la

Caisse nationale du logement (Cnl). Les bâtiments ont été retenus sur la base d'une expertise technique effectuée par l'instance technique de contrôle de constructions (CTC) sur des bâtiments vétustes de la wilaya.

L'Etat a débloqué un montant de 700.000 da pour la réhabilitation de chaque logement au sein des immeu-

bles. Ces derniers subiront des travaux de revêtement en béton, de réfection des parties communes et de ravalement des façades externes.

Selon le même responsable, une autre opération similaire est en cours de préparation avec comme objectif de généraliser la restauration du vieux bâti à Mascara.

GUELMA

Remise de 3.360 actes de concession à des agriculteurs

3.360 actes ont été remis à des agriculteurs de la wilaya de Guelma dans le cadre du transfert du droit de jouissance en droit de concession des terres agricoles dépendant du domaine privé de l'Etat, a indiqué hier le directeur de wilaya de l'Office des terres agricoles (Onta).

L'opération avance «un rythme excellent» et a donné lieu entre mai et octobre passés, à la remise de 1.500 actes, a précisé M. Abdelwahab Seridi, assurant qu'au total, 4.357 agriculteurs (59.374 hectares) ont été orientés vers la direction des domaines publics pour parachever les procédures de publication et d'établissement des actes de concession.

Depuis le début de cette opération, l'antenne de Skikda de l'Onta a reçu 5.475 dossiers de paysans issus des 34 communes

de la wilaya et exploitant une superficie totale de 70.206 hectares, a ajouté M. Seridi en soulignant que l'objectif est de régulariser l'ensemble des 5.847 agriculteurs membres des 3.228 exploitations agricoles individuelles et collectives s'étendant au total sur 75.000 hectares. Le même cadre a fait état de l'ajournement «pour divers motifs légaux» de la régulation de 1.118 dossiers par la commission de wilaya composée de cadres du cadastre, des domaines publics, de la conservation foncière et chapeautée par le wali. 744 dossiers devront être incessamment traités par cette commission qui, a-t-il révélé, dirigera des mises en demeure contre 448 agriculteurs n'ayant encore pas présenté leurs dossiers.

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Des habitants de Lachabour et Makhamara descendant dans la rue



Mouad B.

Des dizaines d'habitants de la petite localité de Lachabour dans la commune d'El Achir, à l'ouest de Bordj Bou-Arréridj, ont fermé hier matin, dimanche 3 novembre, la RN5 reliant Bordj Bou-Arréridj à Alger.

Une seule revendication est au menu. Ils exigent des lots de terrain pour construire leur maison rurale dont ils ont bénéficié d'une aide de l'Etat depuis 2011, qui selon les protestataires, reste sans suite.

Les villageois d'une autre localité limítrophe, Makhamara, ont barricadé également à l'aide des troncs d'arbres, de pneus enflammés et autres objets hébreux la route desservant leur village à la commune de Medjana pour réclamer en plus du foncier le raccordement au réseau d'électricité pour une quarantaine de foyers.

Pour l'APC, tous ces problèmes ont été hérités de l'ancienne assemblée et que les responsables actuels tentent par tous les moyens de régler. Pas moins de la moitié des bénéficiaires de l'aide au logement rural ont été réglés, pour les autres des demandes de fonciers ont été déposées au niveau de la direction de l'agriculture.

Après plusieurs heures de négociation, aux environs de midi, les forces anti-émeute ont ouvert la RN5 et libéré la circulation sur ce tronçon très fréquenté.

Un homme grièvement blessé dans un règlement de comptes

Un homme âgé de 38 ans a été grièvement blessé au cours d'un règlement de comptes dans la matinée d'hier dans à Ouled Dahmane, à 30 kilomètres de Bordj Bou-Arréridj. Vers 6h00, un individu armé a fait irruption devant un café situé en plein centre ville. Il a tiré à deux reprises, en pleine poitrine, sur un individu connu qui vient de sortir de prison où il avait été condamné à 4 ans de prison ferme pour avoir couché avec la femme de son agresseur. Selon nos informations, l'agresseur a agi de cette façon pour «laver son honneur».

La victime, répondant aux initiales K.J., touché au thorax, a été évacuée vers les urgences de l'hôpital Bouzidi-Lakhdar où il a été opéré pour extraire la balle.

TAMANRASSET

Démantèlement d'un réseau de 5 cambrioleurs

Rachid Rachedi

Un réseau de malfaiteurs composé de 5 individus, âgés entre 23 et 40 ans, spécialisé dans le cambriolage de magasins avec effraction, a été démantelé dernièrement par les éléments de la Sûreté de wilaya de Tamanrasset, a indiqué dans un communiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Selon la même source, l'opération est intervenue suite à une plainte déposée par un bijoutier, exerçant dans la wilaya de Ta-



manrasset et dont le magasin a été cambriolé. Les malfaiteurs se sont emparés d'une importante quantité de bijoux dont le préjudice financier est estimé à plus de DA 650,500.00. Aussitôt avisés, les policiers ont diligenté une enquête qui a abouti à l'arrestation des cambrioleurs et

la récupération de tous les objets dérobés.

Après la formalisation de la procédure judiciaire, les 5 individus ont été présentés devant la justice, 3 d'entre eux ont été placés en détention préventive tandis que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

MOSTAGANEM

Saisie de 9475 bouteilles de boissons alcoolisées

Agissant dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la sûreté de wilaya de Mostaganem, ont saisi lors d'une série d'opérations coup-de-poing ciblant les quartiers et les zones sensibles de la wilaya, menés durant la dernière dizaine du mois d'octobre dernier, pas moins de 9475 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, a indiqué la direction générale de la Sûreté nationale. Outre la saisie de cette importante quantité de boissons alcoolisées, les opérations initiées par les forces de police du-

rant cette période, se sont soldés par l'arrestation de deux individus âgés respectivement de 30 et 32 ans, connues des services de police pour leurs implication dans ce genre d'affaires, tandis que les recherches se poursuivent encore pour retrouver deux autres complices âgés de 22 et 30 ans.

Déférés devant le parquet, les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire tandis que la quantité de boissons alcoolisées a été remise aux autorités concernées.

R. Rachedi

NAÂMA

3.700 personnes inscrites aux cours d'alphabétisation

Quelque 3.720 personnes suivent les cours d'alphabétisation, au titre de l'année scolaire 2013-2014, à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier auprès de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adulte (ONAEA), Smâïl Zaidi.

Plus de 60% des inscrits sont dans zones rurales et 2.218 apprenants sont inscrits en premier niveau et 1.512 autres en deuxième niveau, encadrés par 174 enseignants dont 83 encadreurs universitaires, a indiqué le responsable de l'antenne de l'ONAEA, Smâïl Zaidi.

Les femmes représentent 90% des inscrits aux classes d'alphabétisation, notamment au niveau des classes d'enseignement du coran, à travers les zones rurales et enclavées,



à l'instar des bourgades relevant de la commune de Sfissifa telles que Talla, Ouzeght, Oulkak et Fertassa, et les localités de Tirkount et Belhandjer dans la commune de Ain-Sefra. L'antenne de l'ONAEA poursuit son programme de sensibilisation, en collabora-

tion avec des partenaires tels que les directions de l'action social (DAS), de la formation professionnelle et des affaires religieuses, afin d'accueillir le plus grand nombre d'analphabètes, en sus de l'organisation de sessions de formation au profit des formateurs sur

l'adaptation des programmes aux attentes des apprenants.

Concernant les difficultés rencontrées, l'ONAEA les résume en l'absence de classes, le départ de certains encadreurs et le retard dans le début effectif des cours dans les zones rurales vu que la majorité des inscrits sont des agriculteurs, d'où un certain manque d'assiduité aux cours.

Des entraves qui n'ont pas freiné la volonté des responsables locaux qui consentent beaucoup d'efforts dans ce cadre, en collaboration avec le mouvement associatif et les différents secteurs, notamment celui de l'éducation, ce qui a permis de faire reculer le taux d'analphabétisme de 24% à 17% lors des cinq dernières années, dans la wilaya de Naâma.

INDONÉSIE

Eruption d'un volcan à Sumatra

Le mont Sinabung situé dans le district de Karo, dans le Sumatra du Nord, est entré en éruption hier, crachant d'épais nuages de cendres s'élevant jusqu'à 7.000 mètres.

Une explosion majeure en provenance du mont Sinabung, haut de 2.47 mètres, a été entendue juste après minuit et un grondement continu depuis, a an-

noncé Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Les autorités ont procédé à l'évacuation des habitants vivant à proximité du volcan, a-t-il ajouté. Les autorités ont passé l'état d'alerte au deuxième niveau le plus élevé, en raison de l'augmentation de l'activité sismique dans la zone au cours des dernières se-

maines, a-t-il ajouté. Le mont Sinabung était entré en éruption le 24 octobre, crachant des nuages de cendres à plus de 3.000 mètres. Il fait partie des 129 volcans actifs dans le vaste pays-archipel, qui se trouve dans une zone sensible aux activités sismiques et volcaniques appelée «l'Anneau de Feu du Pacifique».

APS

THÉÂTRE
La pièce «Les Mimosas d'Algérie» accueillie avec émotion à Oran



La pièce théâtrale «Les Mimosas d'Algérie», produite par le Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi d'Annaba, a fait, samedi soir, bonne impression auprès du public oranais qui a accueilli cette œuvre avec beaucoup d'émotion. Cette pièce-hommage a permis au public du Théâtre régional Abdelkader-Alloula (TRO) de revisiter une page de l'histoire de la lutte de libération nationale, écrite avec le sang de Fernand Yveton, premier martyr européen guillotiné pour avoir épousé la cause algérienne.

Ce devoir de mémoire, porté sur les planches par Djamel Marir d'après l'œuvre du dramaturge anticolonialiste Richard Demarcy, a été brillamment interprété par les comédiennes Aïda Kechoud et Fatten Benamouss qui campent les rôles de la mère et de la fille du martyr Fernand Yveton. Ces deux artistes se sont donnés la réplique parmi un décor planté avec divers objets d'intérieur comme une armoire, un piano ou une table de cuisine ayant toutes l'aspect d'un gros livre, en référence à l'importance revêtue par l'écriture de l'histoire de la Révolution algérienne. De mystérieux personnages en costume, au visage masqué et muets, se meuvent lentement autour des deux protagonistes, matérialisant les fantômes du passé surgissant des doulouseuses évocations de la mère du martyr, symbolisé quant à lui par un mannequin de cire sans tête.

Cette pièce puise son titre dans les douces réminiscences suscitées par le récit de la mère chez sa petite-fille qui, encore trop jeune à l'époque des faits pour s'en souvenir, se voit soudain respirer l'agréable odeur des mimosa de son quartier d'enfance à Alger. Crée dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance, «Les Mimosas d'Algérie» rend hommage, à travers le personnage de Fernand Yveton, «à tous les Européens ayant participé à la lutte de libération nationale», a expliqué le metteur en scène Djamel Marir dans une déclaration à l'APS. «Cette œuvre s'inscrit dans la mémoire, non pour dire que celle-ci est occultée mais pour montrer l'importante richesse de l'histoire algérienne», a-t-il souligné, insistant sur «le devoir de mémoire vis-à-vis de tous ceux qui ont combattu et payé de leur vie pour le recouvrement de l'indépendance».

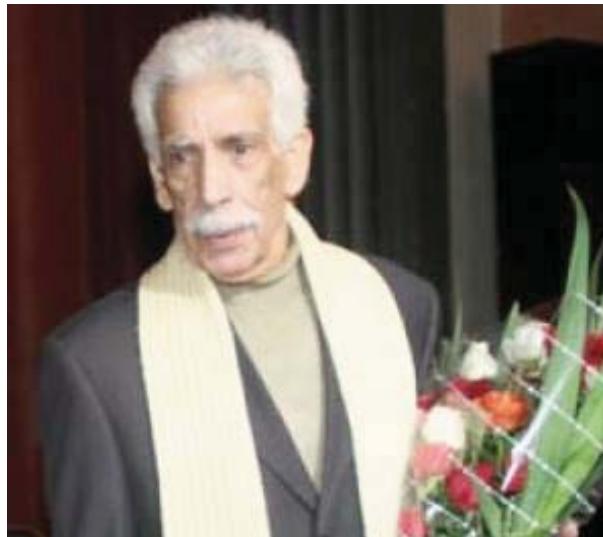
La présentation des «Mimosas d'Algérie» au Théâtre régional d'Oran clôture sa tournée nationale entamée en septembre dernier au Théâtre national Mahieddine-Bacharzai d'Alger (TNA), a indiqué M. Marir.

Le Festival international du théâtre rend hommage à M'hamed Benguetaf

Arslan-B

Un hommage à cette grande figure du 4ème art algérien a été décidé par le Commissaire du festival, M. Omar Fettmouché. Né en 1939 à Alger, le talentueux comédien a débuté d'abord à la Radio algérienne puis a rejoint le TNA en 1966, côtoyant ainsi Rouchied, Mustapha Kateb, Noria et bien d'autres comédiens... Cofondateur, dans les années 1990, de la Compagnie «Masrah el galaa» (Théâtre de la citadelle) avec Ziani Cherif Ayad, M'hamed Benguetaf est l'auteur d'une quinzaine d'œuvres dramatiques. Au plan international également, Benguetaf a su s'affirmer en éditant notamment les pièces intitulées *La répétition* et *Le Rond point* (Editions Lansman, 1994). Comédien, acteur, écrivain et metteur en scène, Benguetaf a, en outre, adapté et traduit Nazim Hikmet (poète turc), Kateb Yacine, Ali Silem, Mohamed Dib, Ray Bradbury... Une indélébile caractéristique de sa personnalité, confient ceux qui connaissent l'homme, le grand homme ! L'humilité...

A. B.



3ème FNBD

Le bédéiste Adlène Bakhli remporte le premier prix

Le bédéiste mostaganémois Adlène Bakhli a remporté, samedi, à Ain Temouchent, le premier prix de la 3ème édition du festival national de la bande dessinée (FNBD). Ce jeune artiste a été distingué par le jury du festival pour la qualité de son scénario et de ses dessins. Le second prix est revenu au jeune Djihad Khalfallah de la wilaya de Biskra, alors que le 3ème prix a été attribué au jeune Boushi Mahmoud de la wilaya de Constantine. Un quatrième prix, introduit sur proposition du comité d'organisation, a été décerné à Dallil Yazid de BirTouta (Alger), non seulement pour la qualité de ses dessins, mais, surtout, pour son âge (15 ans). ½ C'est le plus jeune participant au

3ème FNBD », a souligné le président du comité. Pour les membres du jury, la participation de cette édition a été meilleure que celle des deux précédentes éditions, au point où neuf bédéistes sur les 32 participants, dont quatre filles prétendaient aux trois prix en jeu, a-t-on indiqué. Entre autres recommandations émises par les membres du jury, on retient la création d'une revue de bandes dessinées où seront publiés les meilleures planches et dessins du festival, autre l'encouragement des participants par la mise sur pied d'ateliers à travers le pays. Abritée par la salle du ½ Petit Théâtre » d'Ain Temouchent, la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence des

participants venus de 23 wilayas, ainsi que des autorités locales. L'objectif du FNBD est la découverte de jeunes talents et l'intensification des échanges d'expériences entre les jeunes. Cette manifestation, organisée par l'office des établissements de la jeunesse (ODEJ) de la wilaya d'Ain Temouchent sous le parrainage du ministère de la Jeunesse et des Sports, était placée cette année sous le slogan "mon environnement; mon adresse, ma responsabilité". Outre l'exposition des dessins, deux conférences sur la bande dessinée figuraient au programme en plus d'un atelier libre pour enfants en vue de détecter de jeunes talents et les encadrer, rappelle-t-on.

Le festival de la chanson sétienne crée une ambiance de fête

Le coup d'envoi du festival de la chanson sétienne a été donné, samedi soir, sur le parvis de la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif, au milieu d'une ambiance de fête créée par la zorna, le bendir et les salves de baroud d'une troupe folklorique ainsi que par les youyous des femmes.

Peu après, dans la grande salle de spectacles de la maison de la culture, le public a pu découvrir une opérette dédiée au chant «stâif» depuis ses origines, écrite par Abderezak Bouchenak et mise en scène par Tawfiq Mezaâche. Une fresque colorée très appréciée du public, démontrant que la chanson sétienne, puisée du genre sraoui propre aux Hauts plateaux, a commencé par dire la souffrance d'un peuple op-



primé avant de chanter sa lutte pour son indépendance.

Servi par des chorégraphies originales, le travail du duo Bouchenak-Mezaâche a permis à une assistance souvent émue de réécouter certains standards de la chanson révolutionnaire sétienne comme «Ettayara Essaâfa» et

«Ya rabbi sidi». Ce fut ensuite au tour de Fella Ababsa, Samir Staffi, Bekachi Kher et Tchier Abdelghani de gratifier le public de morceaux choisis de leur riche répertoire, avant qu'un hommage ne soit rendu aux artistes Tewfik Mezaâche, Lamri Mezagħcha et Kamel Ziadna. Une riche exposition a été proposée au public dans la galerie mitoyenne de la salle de spectacles, en parallèle avec la cérémonie d'ouverture du festival, permettant au public d'admirer des instruments de musique anciens, des modèles d'habits traditionnels sétiens, dont le célèbre «Binquar», cette robe fleurie qui sied tant aux «Amiate», ainsi que des toiles d'arts plastiques.

Le commissaire du festival, Idriss Boudiba, également directeur de la culture de la wi-

laya de Sétif, a souligné que cette manifestation annuelle, qui en est à sa sixième édition, outre qu'elle représente une opportunité pour découvrir de nouveaux talents contribue de préserver le chant sétien et de sauvegarder l'immémorial «sraoui», un patrimoine authentique dont la réputation a franchi les frontières du pays. Vingt-quatre artistes, amateurs et professionnels, venus de plusieurs wilayas du pays, concourront à partir de dimanche pour les cinq grands prix mis en jeu à l'occasion de cette manifestation, et qui totalisent 700 000 dinars, selon le commissaire du festival qui a également précisé que des conférences traitant de la chanson sétienne et de son histoire seront données par des artistes connus.

Myopie : un manque de lumière du jour serait responsable

Passer moins de trois heures par jour dehors lorsque l'on est jeune augmente le risque de devenir myope, suggèrent des chercheurs australiens.

Votre enfant ne joue jamais dehors et passe son temps enfermé devant l'ordinateur ou des jeux vidéo ? Il pourrait bien devenir myope en grandissant. Ce n'est pas le fait d'être geek ou téléphage qui rend plus vulnérable à ce problème de vue mais plutôt le manque d'exposition à la lumière du jour. Des chercheurs australiens viennent de faire le lien entre l'insuffisance de lumière naturelle et le développement de la myopie. L'étude, parue dans la revue médicale *The Lancet*, cherche une explication du côté de la dopamine. La lumière extérieure stimule en effet la production de dopamine dans la rétine. Cette hormone éviterait une croissance excessive de l'œil, à l'origine de la distorsion de la lumière qui caractérise la myopie. Pour l'instant le rôle de la dopamine sur la

croissance de l'œil et la myopie n'a été démontré que sur des animaux. En l'attente de nouvelles preuves scientifiques, des essais doivent être menés à Singapour et en Chine pour évaluer l'impact des activités extérieures sur l'apparition de la myopie.

3 heures par jour dehors pour l'éviter

A Singapour, les élèves d'école primaire passent seulement 30 minutes par jour dehors où l'accent est mis sur la réussite scolaire, 80 à 90 % des jeunes qui sortent de l'école souffrent de myopie. Un phénomène qui s'observe dans plusieurs pays d'Asie (Chine, Taiwan, Hong-Kong, Corée du Sud).

La raison est claire pour le professeur Ian Morgan, de l'Australian National University's College of Me-

dicine, Biology and Environment : les jeunes élèves passent trop peu de temps à l'extérieur. "Les enfants vont à l'école tôt, souvent quand il ne fait pas encore jour, et rentrent chez eux le soir directement sans s'amuser dehors. Ce n'est qu'à l'adolescence qu'ils commencent à sortir avec leurs amis. Mais bien souvent, ils sont déjà myopes."

Pour mieux se rendre compte de l'importance de la lumière extérieure sur une bonne vision, on peut citer à titre de comparaison l'Australie : dans ce pays où les enfants passent environ 3 heures par jour à l'extérieur, seuls 10 % des jeunes seraient myopes.

Pour les chercheurs australiens, un moyen de prévenir la myopie serait donc de pousser les enfants à "passer 3 heures par jour à l'extérieur", quitte à délaisser la console



Votre enfant est dans la lune ? ET S'IL ÉTAIT MYOPE ?

Votre enfant écrit le nez collé à son casier, se rapproche de la télé ou vous paraît être roujous dans la lune ? Il souffre peut-être d'un début de myopie. Ce défaut de vision se corrige aujourd'hui très bien... mais il faut le dépister à temps.

Elle passe souvent inaperçue

Ce sont souvent les enseignants qui s'en aperçoivent les premiers, lorsqu'un élève installé au fond de la classe a du mal à lire au tableau. S'ils ont un doute, les parents peuvent faire un test tout simple : vérifier que leur enfant arrive à lire les titres d'un journal à trois ou quatre mètres de distance. Mais dépister une myopie à son début n'est pas toujours évident...

«L'été dernier, alors que nous étions en vacances au bord de la mer, mon mari nous a montré un bateau dans la baie, raconte Brigitte. Ma fille de 12 ans a dit qu'elle ne voyait rien. Comme elle est très tête dans l'air, on a d'abord pensé qu'elle ne faisait pas attention.» Au retour, la maman prend quand même rendez-vous chez l'ophtalmo, qui diagnostique un début de myopie. «On n'avait rien remarqué, à l'école non plus... Depuis qu'elle porte des lunettes, j'ai l'impression qu'elle est beaucoup moins dans la lune.»

Faites vérifier sa vue dès 7 ans

La myopie dite "simple" apparaît le plus souvent entre 7 et 15 ans. Elle évolue régulièrement pendant la croissance de l'œil



pour se stabiliser vers l'âge de 20 ans. "L'héritérité et la vision prolongée de près (lecture, jeux sur ordinateur...) augmentent le risque", explique le Dr Jean-Claude Hache, ophtalmologiste. L'apprentissage précoce de la lecture pourrait aussi jouer un rôle favorisant. On a même accusé l'alimentation (manque de vitamines A, D et E). Enfin, il

existe une forme plus rare, la «myopie-maladie». Elle commence plus tôt, évolue tout au long de la vie et peut devenir très forte.

L'ophtalmologiste mesure le degré de myopie, qui varie de 1 dioptrie (faible) à 6-8 dioptries (forte). Il prescrit ensuite des verres concaves (divergents), afin que l'image se forme juste sur la rétine, et non

en avant. En effet, les myopes ont un globe oculaire trop long qui donne une image floue de loin, comme un appareil photo mal réglé. «Autrefois, on pensait qu'il fallait corriger un peu moins que nécessaire, explique le Dr Hache. On croyait ainsi ralentir l'évolution de la myopie.» La tendance actuelle est au contraire de corriger «juste» et de mettre ses lunettes dès qu'on en éprouve le besoin, notamment au cinéma ou quand les yeux picotent.

Faites vérifier sa vision au moins une fois par an : une adaptation de la correction est souvent nécessaire. Heureusement, les lunettes sont mieux remboursées à cet âge. Entre 6 et 18 ans, la Sécu rembourse une paire de lunettes par an, à 65 % du tarif de base. Elles sont réalisées avec des verres organiques incassables, qui peuvent toutefois se rayer. Les lentilles rigides sont une bonne solution, mais il faut prévoir aussi des lunettes. Quant à la chirurgie au laser, elle est réservée aux adultes dont la myopie est stabilisée depuis au moins deux ans.

Les lentilles à quel âge ?

Vers 10-12 ans, la plupart des enfants sont capables d'entretenir leurs lentilles de contact. L'ophtalmo préfère souvent prescrire des lentilles rigides, car, en cas de geste «limite», le risque infectieux est moindre. Une hygiène rigoureuse est indispensable. Rappelez à votre enfant qu'il doit se laver les mains avant chaque manipulation, et que des lentilles ne se rincent jamais à l'eau du robinet.

10 conseils pour protéger sa vue

Comment préserver sa vue au quotidien ? Quels sont les problèmes de vision les plus courants et quels sont les moyens d'y remédier pour continuer à « bien voir » ?

- Si vous passez beaucoup de temps devant l'ordinateur, réglez le contraste de l'écran selon la luminosité de la pièce, évitez la fixité du regard en fermant les yeux quelques secondes ou en regardant un objet au loin, faites régulièrement quelques pas loin de l'écran.

- Lors d'activités sportives, n'oubliez pas de protéger vos yeux : une visière, un casque éventuellement, des lunettes de natation, des lunettes de protection pour le vélo ou la moto (contre le soleil, le vent, les poussières et brindilles...).

- Les activités ménagères comportent aussi des risques pour les yeux ! Gare aux sprays mal orientés et aux fritures qui éclaboussent ! Attention aussi à la manipulation d'outils et aux petits éclats projetés dans les yeux lors de bricolages à la maison.

- Ne touchez pas vos yeux sans vous être lavé les mains. Une consigne simple qui vaut pour petits et grands et limite le risque d'infections et d'irritations.

- Protégez-vous des rayons ultra-violets en portant des lunettes solaires filtrantes dès que le soleil brille. Attention, tout verre teinté n'est pas filtrant et les verres plus foncés ne sont pas nécessairement plus protecteurs. Prenez toujours conseil auprès d'un opticien.

- Les yeux des enfants sont plus sensibles encore aux rayons du soleil. Protégez-les par des lunettes spécialement adaptées à la forme de leur visage, qui resteront bien en place.

- Ne regardez pas directement une source lumineuse forte : des phares éblouissants, un spot puissant, etc.

- A l'inverse, veillez à disposer d'un bon éclairage pour lire ou écrire, par exemple. Votre lampe de chevet vous permettra vraiment de lire au lit sans fatiguer vos yeux ?

- Privilégiez une alimentation saine et équilibrée, notamment riche en vitamine A, importante pour la vision.

- Surveillez votre vue : faites-la examiner régulièrement même si tout semble aller bien : une dégradation progressive ne se remarque pas tout de suite mais entraîne des tensions néfastes (l'œil "force" pour bien voir). Et consultez absolument si vous avez des cas de glaucome ou autre maladie oculaire dans la famille ou si vous souffrez d'hypertension artérielle ou de diabète.

Les enfants qui jouent dehors ont une meilleure vue

Les enfants qui jouent à l'extérieur ont moins de risques de souffrir de myopie que ceux qui passent plus de temps chez eux : c'est ce qui ressort de deux nouvelles études qui pointent du doigt le rôle que joue la lumière du jour sur le développement de la vue.

Si les experts ne peuvent déterminer assurément de quelle façon la lumière joue un rôle primordial sur la vue des enfants, ils ont déjà quelques pistes. Ils pensent en effet que la lumière du jour booste la dopamine, un neurotransmetteur nécessaire à la rétine pour bien fonctionner.

Les myopes voient normalement de près mais obtiennent une image floue lorsqu'ils regardent des objets éloignés. Ce trouble de la vision n'a cessé d'augmenter depuis les années 70 dans les pays développés. Même si ce trouble est souvent d'origine génétique, les chercheurs confirment que des facteurs environnementaux interviennent aussi dans le développement de la maladie.

Myopie : jouer à la lumière du jour

Une étude taïwanaise a suivi deux groupes de collégiens. Un premier groupe passant au moins 80 minutes par jour à jouer à l'extérieur et un second groupe, dans un collège voisin, obligé de rester à l'intérieur pour les récréations et leur pause déjeuner. Les résultats de cette étude ont montré des différences significatives entre les deux groupes, avec un nombre de myopes beaucoup plus important chez les collégiens qui ne sortaient pas.

Une seconde étude, menée au Danemark, a permis de suivre les dossiers médicaux de 235 élèves atteints de myopie. Ils ont été répartis en 7 groupes sur 7 mois de l'année et ont tous passé le même nombre d'heures à l'extérieur et à l'in-



térieur. Mais au Danemark, les heures de jour varient de 7 heures en hiver à presque 18 h en été. L'exposition à la lumière du jour n'était donc pas le même pour tous. Et c'est une fois encore dans le groupe d'enfants ayant bénéficié du moindre nombre d'heures de lumière que les chercheurs ont découvert le plus grand

nombre d'enfants souffrant de troubles de la réfraction.

La conclusion des chercheurs est qu'il faut inciter les enfants à passer le plus de temps possible à jouer à l'extérieur, même si la myopie est un trouble qui se soigne bien et peut même s'opérer.

Les lentilles peuvent vous mener aux urgences

Les lentilles de contacts ne sont pas à mettre entre n'importe quelles mains sous peine de terminer au service des urgences.

Souvent plus esthétiques que les lunettes, les lentilles de contact sont à manier avec précautions. Une étude récente réalisée au service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Paris a en effet révélé que 3 à 4% des urgences concernent des utilisateurs de lentilles qui ont mal respecté les règles d'hygiène et d'utilisation.

Les conséquences de ce manque d'hygiène peuvent parfois être graves : irritations oculaires, ulcération ou encore abcès de la cornée.

Rappelons donc quelques règles indispensables au bon usage des lentilles de contact :

- Avant toute manipulation, lavez-vous soigneusement les mains et les ongles avec des savons doux et sans parfum. Car les traces de produits parfumés laissent des dépôts sur les lentilles.

- Renouvez les solutions que vous

versez dans les étuis à chaque fois et ne diminuez pas les temps de trempage indiqués.

- Maquillez-vous après la pose des lentilles avec des produits adaptés aux yeux sensibles, en évitant le rebord interne des paupières.

- Lorsque vous portez vos lentilles, n'installez pas de collyres ou de produits susceptibles de les teinter (vitamine B12, rifamycine...)

Forme : louchez et bâillez, vous serez moins fatiguée

Vos yeux sollicités par les écrans du smartphone, de l'ordinateur, de la télé... risquent de se fatiguer rapidement si vous ne leur accordez pas un minimum d'attention ! Voici 5 recettes pour les délasser et rester en forme toute la journée.

sieurs minutes. Idéal pour relaxer à la fois les muscles oculaires internes et externes.

Louchez, c'est conseillé

Exercez vos yeux très simplement en fixant un stylo que vous tenez entre deux doigts. Approchez-le tout près de votre nez : attention, le stylo doit rester net. Puis, éloignez-le le plus possible. A faire au moins vingt fois de suite, très lentement.

Bâillez sans retenue

Cela détend tous les muscles faciaux, la nuque et la musculature dorsale. En plus, cela procure un apport d'oxygène et agit sur la production de larmes.

Bichonnez vos yeux tous les soirs

Une fois rentrée chez vous, démaquillez-vous pour enlever mascara, fards et poussières. Si besoin, nettoyez vos prunelles desséchées



avec du sérum physiologique. Et si vos paupières sont gonflées, appliquez des compresses de thé noir ou un masque relaxant que vous aurez pris soin de placer au frigo dès le matin.



Par Samy YACINE

Presque le même jour, le 22 octobre, trois grands constructeurs font descendre dans l'arène leurs nouvelles tablettes pour un positionnement commercial en prévision des fêtes de fin décembre.

Ce fut d'abord la Lumia 2520, la première tablette de Nokia, le fabricant finlandais dont la branche téléphonie devra passer sous le pavillon de Microsoft qui a été dévoilée au public, avec un écran HD de 10,1 pouces et deux appareils photo numériques, une capacité de 2 Go de RAM et de 32 Go de mémoire de stockage. Microsoft a de son côté annoncé, le même jour, la disponibilité pour vente de ses nouvelles tablettes Surface 2 et Surface 2 Pro. Avec la première, le géant du logiciel espère combler les lacunes de sa fameuse tablette Surface lancée il y a un an et qui peine encore à décoller ; elle a un écran de 10,6 pouces, 2 Go de RAM et dispose d'une batterie pouvant lui assurer une autonomie de 10 heures et bénéficie d'une suite plus complète (Word, Excel, PowerPoint, OneNote et Outlook). Quant à la Surface 2 Pro, elle est destinée à permettre à Microsoft de mettre un pied dans le marché des ordinateurs portables dans la mesure où elle plus large et plus épaisse, est équipée de la version professionnelle de Windows 8.1 et d'une capacité de stockage pouvant aller de 64 à 512 Go.

Leader pour le moment indétrônable, la firme Apple n'a pas raté l'occasion de présenter son nouvel iPad Air sera doté d'une puce A7, la même que dans l'iPhone 5S, avec une performance graphique deux fois plus performante que la version précédente. Proposé à la vente au prix de 499 dollars pour la version wifi et 629 dollars pour la version wifi + cellulaire, à compter ce novembre dans près de trente pays, il ne disposera pas comme annoncé au

départ, de ce fameux lecteur d'empreintes digitales sources d'une vaste polémique, il y a quelques semaines. La cérémonie de lancement a été une occasion pour le patron d'Apple de réaffirmer l'avance de sa marque sur le marché des tablettes en indiquant, d'après le site www.boursier.com, qu'au début du mois, son groupe « avait vendu son 170 millionième iPad ! », ne ratant pas l'opportunité de railler les concurrents par cette phrase, « Maintenant, tout le monde veut proposer sa propre tablette, même ceux qui doutaient au départ », avant de rappeler le point fort de la marque à la pomme, à savoir que « 475 millions d'applications pour tablettes étaient actuellement disponibles sur App Store... ».

Cette valse est un temps témoigne de l'acharnement mis par les différents constructeurs dans cette véritable bataille pour le partage du gâteau que représente le marché des tablettes, né en 2010, avec la sortie du premier iPad d'Apple et qui grimpe dans des scores de croissance tellement important qu'il arrive à se positionner du PC. « En cette fin d'année, et pour la première fois, les ventes de tablettes vont dépasser celles

des PC devrait décliner de 11,2%, celui des tablettes devrait progresser de 53% soit 184 millions de tablettes vendues dans le monde », ce qui lui permet de prédire « que les ventes de tablettes devraient dépasser celle des PC en 2015. »

Pour l'heure, la firme Apple est donnée par les observateurs comme le leader « incontesté du marché des tablettes tactiles de -



puis trois ans », même si une concurrence de plus en plus rude pointe à l'horizon avec une perspective de guerre des prix et de saturation des marchés de pays développés.

Certes, souligne le site www.pcimpact.com « en quantité, sa part de marché a logiquement régressé, en termes de revenus générés », mais, explique-t-il « la firme de Cupertino devance encore et toujours tout le monde », et « financièrement, l'iPad repré-

sente quasi 50 % du secteur à lui seul. » Les analystes soulignent que la firme Apple devra commencer par avoir l'œil sur le curseur des prix qui commence à bouger. D'après ABI Research, dont les indications sont reprises par le même site, « le tarif moyen des iPad (toutes tailles confondues) a ainsi été réduit de 17 % en un an, tandis que le reste du marché a au contraire vu les tarifs moyens croître de 17 %. »

Comme le signal le site www.tablette-tactile.net, la courbe des prix est à la baisse et « loin des tarifs pratiqués lors du lancement des marchés des tablettes tactiles qui avoisinaient sans problème les 600 euros. Cette tendance a été maintenue selon ce site jusqu'au jour où Google a décidé de donner un coup de pied dans la fourmilière « avec le lancement de la Nexus 7 (2012) et un format réduit à 7 pouces », pour constater aujourd'hui que le « prix moyen de vente d'une tablette est nettement en baisse puisqu'il est de 280 euros. » Même Apple a fini par proposer des tablettes aux alentours des 300 euros », ce qui est au yeux de l'auteur de l'article publié par le site « Une stratégie encore inimaginable il y a quelques mois. »

En plus de l'érosion des prix,

Apple doit aussi avoir un autre œil sur Microsoft qui ne semble pas prêt de baisser les bras sur ce marché, où explique le site du quotidien français www.lefigaro.fr « les ventes de tablettes, qui sont dominées par Apple, cannibalisent les ventes de PC », ce qui fait que « Microsoft est donc contraint de réussir dans les équipements, en particulier les tablettes. » Annoncée depuis quelques mois par Steve Ballmer,

qui sera remplacé à la tête de Microsoft par un successeur à connaitre avant la fin de l'année, la nouvelle stratégie de la société de Bill Gates est de gagner des points comme société produisant des équipements associés à ses logiciels. D'où l'initiative prise par Microsoft de s'offrir pour 5,4 milliards d'euros la division terminaux mobiles de Nokia qui, pour cette fois est rentré dans la bataille avec sa première tablette opérationnelle sous Windows 8.

Sur les deux tablettes lancées par Microsoft, son représentant en France Marc Jalabert, confirme sur le site du quotidien Le Figaro l'option de la densification des applications : « Nous venons même de rajouter l'application Facebook. Maintenant, 95 % des logiciels les plus téléchargés sont proposés. Notre catalogue a franchi le seuil des 100.000 applications sur Windows Store en seulement neuf mois. »

En plus de la concurrence, le marché des tablettes est appelé à connaître des évolutions dans les usages puisque la plupart des cabinets et titres de presse spécialisés sont d'accord, comme le résume Le Figaro, que cette « progression des ventes pourrait se tasser en 2014 dans les pays développés puisque de plus en plus de personnes sont équipées », en précisant que « le marché sur les pays en développement est énorme et nul doute que la bataille sera rude entre les constructeurs. »

Devant les contraintes de ce marché, la firme Apple dispose encore d'une longueur qu'elle tient fermement. Avec des prévisions de ventes estimées par l'institut IDC à 400 millions en 2017, dont 25% devraient lui revenir, la « réduction des parts de marché n'est donc pas problématique tant qu'il reste important et qu'il ne rogne pas trop sur ses marges », conclut le même site.



France - Mali

JOURNALISTES FRANÇAIS TUÉS : Ashton exprime sa «profounde tristesse»

La chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton, a exprimé samedi soir "sa profonde tristesse" après la mort de deux journalistes français enlevés au Mali et a promis que l'UE continuerait à soutenir les autorités du pays dans leur lutte contre le terrorisme. "C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris l'assassinat odieux de deux journalistes français au nord du Mali ce matin", a déclaré un porte-parole de Mme Ashton.



"Ce crime ne doit pas rester impuni", a poursuivi ce porte-parole, tout en adressant ses "pensées aux familles de ces nouvelles victimes du terrorisme dans la région du Sahel et du Sahara". L'Union européenne entend poursuivre

"avec détermination son appui aux autorités maliennes dans leur lutte contre le terrorisme et leurs efforts pour restaurer pleinement et durablement l'autorité de l'Etat, l'ordre et la sécurité sur l'ensemble du territoire". Les deux journalistes

français de Radio France Internationale (RFI) étaient en reportage à Kidal, dans le nord-est du Mali. Ils ont été tués samedi après avoir été enlevés par des hommes armés qui les avaient emmenés en dehors de la ville.

La France et le Mali déterminés à «poursuivre et remporter» le «combat contre le terrorisme»

Les présidents français François Hollande et malien Ibrahim Boubacar Keïta se sont dits samedi déterminés "à poursuivre et à remporter" le "combat commun contre le terrorisme", après l'assassinat de deux journalistes français enlevés au Mali.

Lors d'un entretien téléphonique dans la soirée, les deux chefs d'Etat "ont mar-

qué leur volonté de poursuivre sans relâche la lutte contre les groupes terroristes qui restent présents au Nord du Mali", selon un communiqué de l'Elysée.

Ibrahim Boubacar Keïta a présenté à son homologue "les condoléances du peuple malien, à la suite de l'assassinat des deux journalistes de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon". Les deux prési-

dents "ont marqué leur volonté de poursuivre sans relâche la lutte contre les groupes terroristes qui restent présents au nord du Mali. Les meurtres odieux commis aujourd'hui à Kidal ne peuvent que renforcer la détermination des deux Etats à poursuivre et à remporter ce combat commun contre le terrorisme", indique le communiqué.

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'exécution de deux journalistes français au Mali

Le Conseil de sécurité des Nations unies a "fermement condamné" l'exécution samedi de deux journalistes français de Radio France internationale (RFI) enlevés à Kidal, dans le nord du Mali.

Dans un communiqué diffusé tard dans la journée de samedi, les membres du Conseil de sécurité ont "exprimé leurs condoléances aux familles des

victimes" ainsi qu'au gouvernement français.

"En accord avec le droit international humanitaire, les journalistes, professionnels des médias et personnes associées engagées dans des missions professionnelles dangereuses dans des zones de conflit armé sont généralement considérés comme des civils et doivent être respectés

et protégés en tant que tels", a souligné le communiqué, demandant à "toutes les parties" impliquées dans un conflit de respecter ces obligations.

Le Conseil de sécurité a également demandé au Mali d'enquêter "rapidement" sur cette affaire et de "traduire les responsables devant la justice".

Les circonstances précises

de la mort des deux journalistes, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, restaient inconnues dans la nuit de samedi à dimanche.

Peu avant l'annonce de leur décès par Paris, des sources militaires et sécuritaires au Mali avaient annoncé leur enlèvement à Kidal, ce qu'avait ensuite rapidement confirmé RFI.

CENTRAFRIQUE Un homme, accusé de collaboration, abattu par l'ex-coalition rebelle Séléka

Un homme a été assassiné dans la nuit de vendredi à samedi à Baoro (300 km au nord-ouest de Bangui), par des hommes armés issus de l'ex-coalition rebelle Séléka aujourd'hui au pouvoir en Centrafrique, faisant fuir des milliers d'habitants de cette sous-préfecture, ont annoncé samedi des sources militaires.

"Des éléments de l'ex-coalition rebelle Séléka basés à Bouar et à Bossembélé (deux villes proches de Baoro) sont arrivés vendredi soir à Baoro et sont allés interroger un individu qu'ils ont froidement abattu en public sous l'accusation de collaboration avec les anti-balakas, milices paysannes d'auto-défense qui s'opposent aux exactions des ex-rebelles" a indiqué cette



source militaire, citée par l'AFP.

"Cinq autres personnes suspectées par les ex-Séléka ont ensuite été rassemblées pour être exécutées. Mais, elles ont eu la vie sauve grâce au commandant de la brigade de gendarmerie de Baoro

nouvellement installé et ses hommes qui ont engagé des négociations avec eux et les ont convaincus de laisser les présumés collaborateurs des anti-balakas répondre de leurs actes devant la justice", a-t-on ajouté, précisant que le calme était revenu à Baoro samedi.

Peuplée de 20.000 habitants, la sous-préfecture de Baoro est voisine de celle Bouar, où des affrontements entre ex-rebelles et milices "anti-balakas" ont fait près de 40 morts la semaine dernière.

Cet assassinat a provoqué la fuite pendant la nuit de "plusieurs milliers de personnes qui ont abandonné précipitamment leurs maisons pour se réfugier en brousse et dans les régions voisines", a affirmé la source.

MALI

Le groupe de suivi appelle à la mise en oeuvre du dialogue inclusif

Le groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali a souligné l'importance de la mise en œuvre «rapide» du dialogue inclusif et du processus de réconciliation dans ce pays. Le groupe, qui a tenu sa sixième réunion samedi à Bamako, a exhorté les autorités maliennes à accélérer le processus de réconciliation, avec le soutien des partenaires internationaux.

Les participants à cette réunion ont réitéré également «l'importance que revêt la mise en œuvre intégrale de l'accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 pour assurer le rétablissement effectif de l'autorité de l'Etat dans le nord du Mali». Le groupe de soutien a félicité l'Union africaine (UA) pour son action «en vue du renforcement de la coopération sécuritaire et de l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélienne», à travers le processus de Nouakchott, lancé en mars 2013.

Il a noté avec «satisfaction» la tenue de «réunions régulières des chefs des services de renseignements et de sécurité, ainsi que celles des ministres concernés», considérant que ce processus est «complémentaire à d'autres efforts des pays de la région, y compris ceux des pays du champ». Les participants ont encouragé la poursuite du processus de Nouakchott et son renforcement et appelé les partenaires internationaux à apporter le «soutien nécessaire».

La réunion a été l'occasion de procéder à un échange de vues avec les autorités maliennes sur les voies et moyens pour «consolider les progrès accomplis en vue de relever les défis auxquels le pays fait face». La réunion a également discuté de la sécurité globale, de la situation humanitaire et des développements de la situation dans la région du Sahel, à la lumière des dernières initiatives prises par les parties prenantes concernées.

TUNISIE Prolongation des négociations sur le choix du futur chef du gouvernement

Les négociations entre opposants et parti au pouvoir ainsi que leurs alliés, sur la nomination du futur Premier ministre indépendant vont se prolonger pendant «un ou deux jours» faute d'accord samedi, date limite que la classe politique s'était fixée pour résoudre une profonde crise, ont rapporté des médias. «Nous ne sommes pas parvenus à un consensus sur le Premier ministre (...) nous allons continuer les discussions pendant encore un ou deux jours pour arriver à un consensus», a indiqué Ameur Larayedh, représentant d'Ennahda, après une douzaine d'heures de négociations samedi.

Les participants n'ont pas réussi à dépasser deux candidats: Mohamed Ennaceur, 79 ans, soutenu par l'opposition et Ahmed Mestiri, 83 ans, soutenu par Ennahda et ses alliés, a ajouté la même source. Il s'agit de vétérans de la vie politique qui ont été ministres du premier président et père de l'indépendance, Habib Bourguiba. «Nous considérons que Mestiri est l'homme de la situation. Il est à égale distance de tout le monde», a déclaré Zied Laadhar, le porte-parole du parti Ennahda. Une position rejetée par l'opposition qui le juge trop vieux et trop faible pour occuper une telle fonction. Le «dialogue national» en cours vise à sortir la Tunisie de la profonde impasse dans laquelle elle est plongée depuis l'assassinat le 25 juillet du député d'opposition Mohamed Brahmi.

Les négociations ont pu débuter le 25 octobre avec la promesse d'Ennahda de céder le pouvoir à des indépendants.

LIGUE ARABE: L'Algérie sera représentée par son ambassadeur à la session extraordinaire sur la Syrie

L'Algérie sera représentée aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe, de dimanche au Caire et consacrée aux développements de la crise syrienne et aux préparatifs de la conférence dite de «Genève-2», par son ambassadeur auprès de la Ligue arabe, Nadir Larbaoui.

«Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, étant retenu à Alger pour suivre les développements liés aux relations algéro-marocaines, l'Algérie sera représentée par son ambassadeur auprès de la Ligue arabe, Nadir Larbaoui, aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue, prévue au Caire et qui sera consacrée aux développements de la crise syrienne et aux préparatifs de la conférence dite de Genève-2», a indiqué dans une déclaration à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belan.

BURKINA FASO: Lancement d'une opération d'identification de ses ressortissants en Côte d'Ivoire

Le Burkina Faso a lancé samedi à Abidjan une opération d'identification de ses ressortissants vivant à l'étranger à travers l'instauration d'une nouvelle carte d'identité consulaire "biométrique et sécurisée" qui devrait permettre à l'Etat burkinabé de suivre le flux migratoire de ses ressortissants.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement burkinabé d'"identifier de façon fiable et crédible" ses ressortissants vivant à l'étranger en les dotant de "cartes d'identité consulaires biométriques sécurisées produites au moyen de technologies modernes", a déclaré le ministre burkinabé des Affaires étrangères, Djibril Bassolé, procédant au lancement de l'opération. Pour lui, la nouvelle carte consulaire "de même valeur que la carte nationale d'identité, reconne pour tous les actes de la vie civile" devrait permettre de "protéger" non seulement les Burkinabés mais également de "protéger leurs droits" dans tous les consulats du Burkina Faso à travers le monde. L'opération qui répond à un souci de modernisation devrait également permettre au gouvernement de disposer de "données fiables sur la base desquelles l'Administration va travailler", a poursuivi M. Bassolé.

"Toute politique ou stratégie de développement doit se fonder sur une identification de la population avec une base de données démographiques précises et fiables", a expliqué le ministre burkinabé des Affaires étrangères. "L'identification de la diaspora burkinabé, importante en nombre et en qualité, est un enjeu socio-politique majeur pour le gouvernement du Burkina Faso", a-t-il ajouté. La Côte d'Ivoire, 20 millions d'habitants avec le quart de la population composé d'étrangers, est la première terre d'immigration des Burkinabés. Selon M. Bassolé, l'objectif de l'opération est "l'identification et l'enrôlement de 3.050.000 personnes" sur l'ensemble du territoire ivoirien.

APS

SELON LE COMITÉ BELGE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI La demande de l'Algérie d'élargir le mandat de la Minurso aux droits de l'Homme «met le Maroc en difficulté»

La demande de l'Algérie d'élargir le mandat de la Minurso pour permettre aux Nations unies de jouer pleinement leur rôle en matière de surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, «met le Maroc en difficulté», selon le Comité belge de soutien au peuple sahraoui.

«L'Algérie, un pays qui a un poids au Maghreb, en appuyant les propositions de la société civile et des organisations non gouvernementales internationales, d'élargir le mandat de la Minurso au Sahara occidental pour contrôler la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés, met le Maroc en difficulté», a indiqué à l'APS la secrétaire générale du Comité belge de soutien au peuple sahraoui, Hilt Teuwen, jointe dimanche par téléphone.

Cette demande émise jusqu'à présent notamment par des ONG et autres représentants de la société civile internationale qui soutiennent la cause sahraoui, était, selon Mme Teuwen, «facile à écarter par



à Abuja lors de la Conférence africaine de solidarité avec la cause sahraouie tenue du 28 au 30 octobre, a-t-elle fait observer. Elle a jugé «courtes» les durées des missions et des visites des rapporteurs spéciaux dans les territoires sahraouis occupés, en estimant qu'avec la mise en place d'un mécanisme onusien chargé des droits de l'Homme, «les choses seraient beaucoup plus claires sur ce que le Maroc a toujours révélé à propos de l'amélioration de la situation des droits de l'Homme» au Sahara occidental.

Mme Teuwen a, par ailleurs, estimé que le Maroc a réagi en tant que «partie prenante d'un conflit avec l'Algérie, pourtant la communauté internationale sait que la question du Sahara occidental est entre le Front Polisario, en tant que représentant légitime du peuple sahraoui, et le gouvernement marocain», ajoutant que «le Maroc essaye toujours d'y impliquer l'Algérie».

NIGERIA 30 morts dans une attaque armée visant un cortège nuptial



Au moins 30 personnes ont été tuées dans une attaque armée visant un cortège nuptial à Borno, un Etat du nord-est du Nigeria, a indiqué hier un responsable de la sécurité. Selon un responsable des forces de sécurité, la plupart des victimes rentraient samedi d'une cérémonie de mariage dans l'Etat d'Adamawa.

Le marié, des membres de sa famille et des amis figuraient parmi les victimes, a-t-il précisé.

Aucun groupe armé n'a revendiqué la responsabilité de l'attaque dans l'immédiat.

Néanmoins, les forces de sécurité du pays soupçonnent le groupe rebelle Boko Haram, actif dans la région. Les attaques de

Boko Haram et leur répression sanglante ont fait au moins 3.600 morts depuis 2009, selon l'ONG Human Rights Watch.

Ses membres ont attaqué des églises, des mosquées, les forces de sécurité et des écoles notamment dans le nord et le centre du Nigeria.

NIGER

Le Premier ministre nigérien appelle ses concitoyens à éviter d'émigrer clandestinement

Le Premier ministre nigérien Brigi Rafini a appelé samedi ses concitoyens à "se réaliser" chez eux et éviter d'émigrer clandestinement, après la mort tragique par déshydratation de 92 migrants dans le désert.

"Nous devons tous nous ressaisir, (...) Ces populations doivent comprendre que leur bonheur se trouve au Niger et qu'elles doivent tout faire pour y rester", a lancé M. Rafini à Kani-Kéni, la ville du sud

de ce pays dont étaient originaires 70 des 92 victimes.

"Chaque jour que Dieu fait, d'autres Nigériens prennent le même chemin périlleux. Il y a en a beaucoup qui meurent sans qu'on le sache", a remarqué le chef du gouvernement.

Quelque 92 migrants - essentiellement des femmes et des enfants - sont morts de soif début octobre en traversant le désert. Seuls 21 ont survécu.



KENYA:

Plus de 30 insurgés shebab tués près de la frontière avec la Somalie

Plus de 30 membres du groupe armé somalien shebab ont été tués samedi par des soldats kenyans et somaliens près de la frontière kenyane avec la Somalie, a affirmé l'armée kenyane. Selon le porte-parole des Forces de défense kenyanes, le major Emmanuel Chirchir, "les soldats soma-

liens et kenyans ont attaqué des combattants shebab à Kolbio, dans le sud de la Somalie".

"L'Armée nationale somalienne a tué plus de 30 shebab à Kolbio, près de la frontière kenyane", a affirmé Chirchir sur son compte Twitter, ajoutant que sept fusils avaient été saisis lors de cette opération. "Le

raid s'inscrit dans le plan opérationnel de l'Amisom (...) contre les shebab", a-t-il dit. Cette attaque est intervenue après que l'armée kenyane eut déclaré jeudi avoir détruit un camp d'entraînement utilisé par les éléments shebab qui ont attaqué le centre commercial Westgate à Nairobi le 21 sep-

tembre dernier. Le porte-parole de l'armée kenyane, le colonel Cyrus Oguna a déclaré à l'agence de presse Xinhua que ce camp, situé à 50 km à l'est de Binswari, dans le sud de la Somalie, était la principale cible. L'attaque terroriste contre le centre commercial Westgate a fait au moins 70 morts.

AFGHANISTAN:

13

Un total de 13 talibans ont été tués dans plusieurs provinces afghanes au cours des dernières 24 heures, a annoncé hier le ministère afghan de l'Intérieur.

«Au cours des dernières 24 heures, la Police nationale afghane (PNA) a mené plusieurs opérations de nettoyage en collaboration avec l'armée, la direction nationale pour la sécurité et les forces de la coalition dans les provinces de Kounar, de Nangarhar, de Laghman, de Balkh, de Kandahar, de Zabol, d'Oruzgan, de Wardak et de

taliban tués dans des opérations au cours des dernières 24 heures



Paktika. Par conséquent, neuf talibans armés ont été tués, trois blessés et 14 autres arrêtés», a indiqué le ministère dans un communiqué. La PNA a également saisi des armes et désamorcé plusieurs bombes placées en bord de route, a ajouté le communiqué. En outre, une attaque lancée tôt hier matin par les talibans contre un

poste de contrôle dans le district de Dehrawood dans le sud de la province d'Oruzgan a entraîné la mort de quatre talibans et d'un policier, et les blessures de trois autres talibans et d'un autre policier, a déclaré Farid Ayal, le porte-parole de la police provinciale, cité par l'agence Chine nouvelle.

NUCLÉAIRE : L'ayatollah Khamenei affiche son soutien aux négociateurs iraniens

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a déclaré hier qu'il n'était «pas optimiste» sur les négociations nucléaires, mais soutenait l'équipe de négociateurs iraniens.

«Je ne suis pas optimiste à propos des négociations», a déclaré M. Khamenei, lors d'un discours devant des écoliers et des étudiants. Il a cependant ajouté que «personne ne devait affaiblir les négocia-

taires, qui ont une mission difficile», selon son site officiel Khamenei.ir. Si les négociations aboutissent, «tant mieux, si elles n'aboutissent pas, cela voudra dire que le pays doit s'appuyer sur ses propres forces», a déclaré encore M. Khamenei. «Nous ne devons pas faire confiance à un ennemi qui nous sourit. Les Américains nous sourient et disent qu'ils veulent négocier mais dans le même temps, ils

disent que toutes les options sont sur la table», a-t-il affirmé en ajoutant que les Etats-Unis ne pourront «rien faire» contre l'Iran.

L'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne), qui ont repris à la mi-octobre les négociations nucléaires, doivent se retrouver jeudi et vendredi à Genève pour les poursuivre.

PALESTINE - ISRAËL

Le corps d'un résistant palestinien récupéré dans un tunnel de Gaza

Le corps d'un résistant palestinien membre du mouvement Hamas a été récupéré dans un tunnel de la bande de Gaza, samedi, a rapporté une source de la Sécurité au lendemain d'un raid israélien. «Le corps (...) a été récupéré dans un tunnel après avoir creusé plus de 20 mètres sous terre près de la frontière», a écrit Khan Younès dans le centre de la bande de Gaza, a-t-on ajouté de même source. Quatre commandants de la branche armée du mouvement palestinien Hamas qui contrôle la bande de Gaza

ont été tués jeudi soir dans un violent accrochage déclenché par un raid israélien visant un tunnel. Le corps retiré du tunnel samedi est celui de Khaled Abou Bakr, selon la même source. Les secouristes avaient commencé à creuser tôt samedi à la recherche de trois corps de personnes portées disparues depuis l'accrochage, avec des membres du Comité international de la Croix-Rouge. L'un des quatre hommes tués, Rabieh Barikha, a été enterré vendredi, et des sources du Hamas avaient indiqué que les corps des

trois autres militants avaient également été retrouvés. Selon un militant du Hamas à Khan Younès, trois hommes ont été tués "dans un affrontement avec les soldats israéliens (...). à l'intérieur du tunnel quand l'explosion a eu lieu et il a été bombardé par les chars et avions israéliens". Le ministre de la Santé du gouvernement Hamas à Gaza, Achraf al-Qoudra, a indiqué que les équipes de secours reprendraient leurs recherches aujourd'hui pour retrouver les deux autres corps.

MOSCOU:

Snowden libre de rencontrer qui que ce soit mais doit respecter les lois russes

La Russie a déclaré samedi que l'ex-consultant du service de l'Agence de la sécurité nationale américaine (NSA), Edward Snowden, est libre de coopérer avec l'Allemagne, ont rapporté les médias. «M. Snowden doit respecter les lois russes puisqu'il est dans le territoire russe, mais qu'il est libre de rencontrer qui que ce soit», a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov. «Personne ne le garde ici. Il

n'est pas tenu en captivité ici», a-t-il ajouté. Le député de l'opposition allemande Christian Stroebele, qui a rencontré Snowden jeudi à Moscou, avait affirmé que ce dernier était prêt à aider Berlin dans son enquête sur l'éventuel espionnage américain sur l'Allemagne. «J'ai hâte de parler avec vous dans votre pays (...) et vous remerciez pour vos efforts pour faire respecter le droit international qui nous

protège tous», a affirmé M. Snowden cité par la presse, dans une lettre adressée à Mme Merkel, au Parlement allemand et aux procureurs fédéraux allemands. Il a par ailleurs indiqué que le gouvernement américain continue à traiter le dissident comme déféction et cherche à criminaliser les discours politiques. Pour M. Peskov, les matériaux obtenus par les médias allemands n'ont pas été diffusés à

partir de la Russie. Le député allemand Stroebele a révélé que Snowden était prêt à témoigner en Allemagne ou en Russie.

Toutefois, l'avocat de Snowden, Anatoly Kucherena, a déclaré à la presse vendredi qu'il est impossible pour Snowden de quitter la Russie pour être interrogé par les procureurs allemands mais qu'il peut fournir le témoignage en Russie.

► ÉTATS-UNIS Mesures de sécurité accrues pour le marathon de New York

Des mesures de sécurité exceptionnelles entoureront le marathon de New York, le plus célèbre au monde, après l'attentat qui avait endeuillé, le 15 avril, celui de Boston.

«Nous sommes bien équipés et bien déployés pour la circonstance», a déclaré samedi Ray Kelly, commissaire de police dans la capitale économique des Etats-Unis, ajoutant que les préparatifs avaient débuté dès le lendemain de l'attentat de Boston. Tout le parcours, soit 42,2 km, sera scruté à la loupe par les autorités à l'aide de caméras de surveillance à terre et dans les airs au moyen d'hélicoptères, de chiens policiers et de plongeurs.

L'attentat de Boston, commis par deux frères d'origine tchétchène qui avaient fait sauter des bombes dans la foule à quelques mètres de l'arrivée, avait fait trois morts et 264 blessés. Au total, les policiers utiliseront 1400 caméras privées installées devant des magasins en plus des 6000 autres appartenant à la municipalité de la Grande Pomme. Les milliers de policiers mobilisés pour la 43^e édition du marathon de New York seront en outre équipés de scanners de détection de radiations. Pas moins de 43 chiens renifleurs seront postés sur les lignes de départ et d'arrivée.

Depuis vendredi, des équipes de plongeurs de la police fouillent les eaux à la recherche d'explosifs sous les cinq ponts qui emprunteront les 48 000 marathoniens.

Les New York Road Runners, organisateur de l'événement, ont dépensé un million de dollars en frais de consultants en matière de sécurité pour durcir le règlement s'appliquant aux athlètes. En 2012, le marathon de New York avait été annulé pour la première fois de son histoire en raison des dégâts commis par le passage de l'ouragan Sandy, qui avait dévasté le 29 octobre certains bas-quartiers de la ville.

► PALESTINE Un drone israélien abattu dans la bande de Gaza

Un drone israélien a été abattu dimanche dans le nord de la bande de Gaza, a affirmé une source palestinienne. On a «capturé un drone israélien qui survolait l'est de la région de Jabalia ce matin, dans le nord de la bande de Gaza», a indiqué une source au sein des services de sécurité du mouvement de résistance palestinien Hamas.

L'aile militaire du Hamas, les Brigades al-Qassam, a affirmé sur son compte Twitter «avoir abattu un mini drone israélien». L'occupant israélien a recours à des drones pour survoler la bande de Gaza afin de collecter des renseignements et de mener également des attaques. Plutôt, quatre Palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation israéliennes lors d'une incursion à Ramallah (Cisjordanie).

Les forces d'occupation procèdent souvent à des arrestations arbitraires lors d'incursions dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.

Programme du lundi 4 novembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Télémagazine de suspense Spring Break fatal
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Télémagazine de suspense Nom de code : Rose 7 Inédit
22h45 Série humoristique Nos chers voisins
23h35 Série policière New York Unité Spéciale 77

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h40 Comment ça va bien !
16h50 Dans la peau d'un chef
17h40 Multisports Côté Match
17h45 On n'demande qu'à en rire
18h25 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h20 Météo 2
19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h50 Parents mode d'emploi
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Loterie Tirage du Loto
20h41 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h45 Série policière Castle
21h30 Série policière Castle
22h10 Série policière Castle
22h55 Débat Mots croisés

3

07h55 Dessin animé Les Dalton
08h07 Série d'animation Nos voisins les marsupilamis
08h35 Dessin animé Oggy et les cafards
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h45 Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer

10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Magazine de société Tout peut changer Inédit
22h45 Météo
22h48 Magazine culturel Parlons passion
22h50 Grand Soir 3
23h45 Lettres Les mots comme des pierres

CANAL+

07h35 Divertissement Le petit journal de la semaine
08h05 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Film policier Associés contre le crime...
10h20 Série humoristique Casting(s)
10h25 Divertissement L'intégrale du zapping
11h00 Comédie dramatique Les géants 777
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Film policier Bad Ass 7
15h25 Autre Surprises
15h25 Magazine du multimédia L'oeil de Links
15h30 Divertissement-humour Les Guignols : l'intégrale
16h05 Thriller Argot 777
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique Lilyhammer 777 Inédit
21h40 Série dramatique Lilyhammer 777
22h30 Magazine d'information Spécial investigation
23h25 L'oeil de Links
23h55 Comédie dramatique Reality 77

M6

08h00 Dessin animé Les blagues de Toto
08h15 Dessin animé Le petit Nicolas
08h30 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série sentimentale 90210
11h45 Desperate Housewives 777
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Télémag policier L'heure du crime
15h40 Série policière Body of Proof 7
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h35 Jeu Un dîner presque parfait
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Jeu Le meilleur pâtissier
Inédit
23h10 Magazine culinaire Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

La sélection

20h50

Nom de code : Rose

**Résumé**

Margot Chapelier est assistante de direction chez Maison Exotique, une entreprise d'import/export située dans une importante zone de fret sur l'aéroport de Toulouse. Elle est submergée par sa vie de famille : ses trois enfants, qu'elle ne voit pas assez, et son mari, Fabrice, qui vient de monter une petite entreprise de fabrication de vélos pas encore florissante. Margot ignore que les services secrets enquêtent sur la société qui l'emploie. D'après leurs renseignements, Laurence de Seznac, la directrice, serait sur le point de faire rentrer sur le territoire un virus mortel dérivé du H5N1, pour le compte d'un laboratoire pharmaceutique peu recommandable. Pour obtenir plus d'informations, un agent spécial décide de recruter Margot...

2**20h45**

Castle

**Résumé**

Une chanteuse, dont la carrière est au point mort, organise une soirée pour fêter la sortie de son nouvel album. Au cours de la fête, Regina Cane, engagée comme DJ, est assassinée. La jeune femme, plutôt douée, était en pleine ascension. Beckett et Castle, plongés dans le monde impitoyé et tapageur de la production musicale new-yorkaise, découvrent que la malheureuse, retrouvée dans une benne à ordures, a été tuée ailleurs, probablement à proximité d'un restaurant chinois, puis transportée à bord d'une voiture. Pendant ce temps, Esposito vient en aide à un adolescent en grande difficulté...

3**20h45**

Tout peut changer

**Résumé**

Entouré de ses invités et à l'aide de deux documentaires, Laurent Bazin se penche sur le dossier des impôts en France. Au sommaire : Impôts, pourquoi tant de haine ? Le système fiscal français, qui semble ne plus contenir personne, a pourtant été créé dans un esprit de justice sociale. De la construction de la loi des finances aux batailles des lobbies autour des niches fiscales, décryptage des raisons qui font de l'impôt l'objet de toutes les rancœurs.

Il était une fois le pays où l'on aime payer des impôts

Avec une TVA à 25% et un impôt qui peut atteindre 56% du salaire, le Danemark est le pays de l'Union européenne où la pression fiscale est la plus forte. Pourtant, c'est là que l'impôt est le mieux accepté, car la population est attachée au modèle de l'Etat-providence.

CANAL+**21h00**

Lilyhammer

**Résumé**

Arne a été violemment tabassé. Frank réalise que les agresseurs de son concierge se sont trompés de cible : c'est lui qu'ils cherchaient à éliminer. Conscient que son passé le rattrape, l'ancien mafieux sait qu'il doit réagir vite. Il demande aux motards d'assurer sa protection et de mettre la main sur ceux qui lui en veulent. Mais ses projets sont retardés par d'autres obligations. Sigrid, qui s'est absenteé quelque temps, l'a chargé de garder un œil sur Jonas, et Frank doit ainsi jouer les baby-sitters. De son côté, Laila fait une importante découverte : la jeune femme trouve une preuve qui relie les deux Américains au meurtre de Geir...

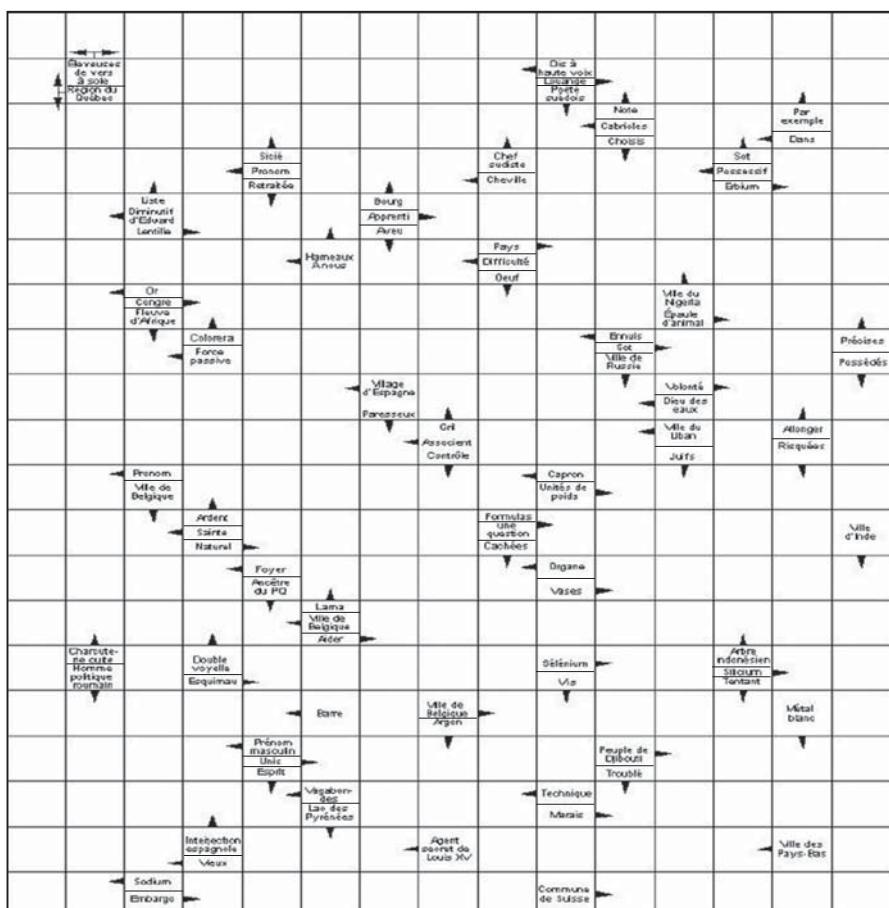
M6**23h40**

Le meilleur pâtissier

**Résumé**

Les neuf amateurs en compétition doivent relever un défi de taille pour cette deuxième semaine d'épreuves : réussir toutes sortes de feuilletés maison, croustillants et légers. Une fois encore, leur succès passe par la maîtrise des fondamentaux autant que par la créativité. Pour l'épreuve signature, chaque participant peut s'exprimer, pourvu que la base de sa production soit feuilletée. Chaussons aux pommes, cochelins d'Evreux, dartois ou jésuites aux amandes : les idées ne manquent pas. Ils doivent ensuite montrer leur technique en réalisant un pithiviers, dessert très délicat. Sous le regard de Julien Alvarez, champion du monde de pâtisserie 2011, les concurrents imaginent un mille-feuilles original, tant visuellement que gustativement, en seulement trois heures. L'épreuve carte blanche les départage enfin autour du palmier.

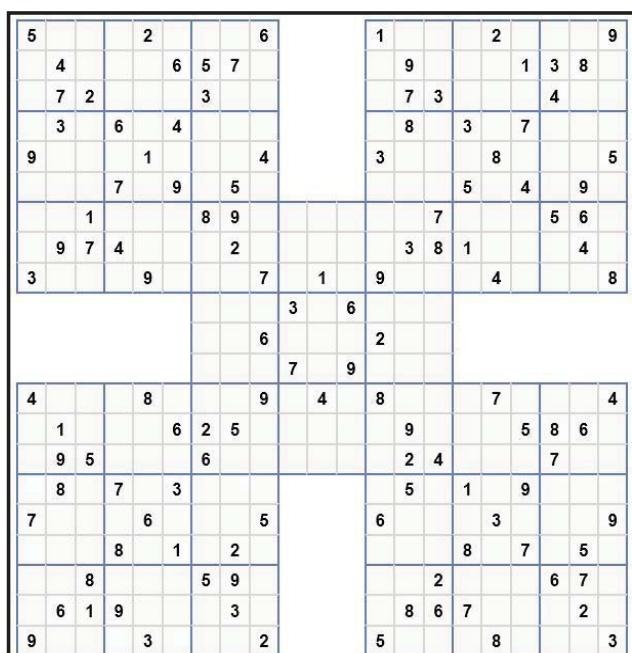
Mots fléchés n°417



Samouraï-sudoku n°417

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°417

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement:

1. Immuniise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigh de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, Il. Solution - Ecrivain français
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraieni un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

LWSS lance le «Kids Athletics»

Salim Ben

La ligue du sport scolaire de la wilaya d'Ain Defla a organisé la compétition « Kids Athletics », réservée aux écoliers du cycle primaire à l'occasion des célébrations du 59ème anniversaire du déclenchement de la révolution. Cette grande manifestation qui a été tenue au niveau de l'école primaire 1er novembre au chef lieu de la wilaya, était en collaboration avec la direction de l'éducation de la wilaya.

Plus de 300 enfants ont pris part à cet événement sportif dont Ain Defla a pris l'habitude d'organiser ce type de manifestation. Cette énième édition du « Kids' Athletics » qui a été organisée par la ligue du sport scolaire (LWSS) de Ain Defla, a assuré beaucoup de joie aux enfants accompagnés avec leur parent. Plusieurs personnes sont venues voir ces mini jeux olympique, ont été séduits par le talent des enfants et l'idée de ces jeux initié par Mr Samy Mazouzi le secrétaire de la ligue. Était présent à cet événement Mr Abdallah Meziane directeur de l'éducation de la wilaya ainsi que le nouveau directeur de la jeunesse et du sport qui ont encouragé la ligue du sport scolaire par ces actions sportives qui œuvrent pour le sport dans notre pays et encourage ainsi nos élèves pour une bonne éducation sportive des casquettes ont été distribué à tous les participants qui ont eu des cadeaux symbolique honneur à cette glorieuse journée du 1er novembre. Ainsi un concours du dessin a été organisé par la ligue pour les amateurs de l'art. Les enfants ont crayonné et dessiné des œuvres authentiques sur cet événement et illustré des images de la révolution et le combat des moudjahidines. Un grand merci a été dédié aux professeurs d'EPS de la wilaya qui se sont déplacés, sur invitation des responsables de la ligue de Ain Defla, spécialement pour relancer le Kids' Athletics.

Le S/G de la LWSS, Mr Samy Mazouzi compte relancer le Kids Athletics à travers toutes les daïras de la wilaya. « Ce procédé d'entraînement chez les jeunes, qui est généralisé au sport scolaire dans la majorité des pays du monde, depuis une dizaine d'années, surtout en Europe ». « Les enfants apprennent l'esprit d'équipe, ils courent, ils sautent et lancent, sous forme de jeux ludiques. Pour cette compétition, on a concocté 8 ateliers de jeux qui sont le relais vitesse haies, le relais zigzag formula One, le lancer de médecine-ball avant, le lancer de médecine-ball arrière, le lancer du Javelot Vortex, 3 sauts groupés horizontaux, le saut à la perche et le saut de croix fréquences.

A IN D E F L A

Nouveau siège pour la ligue du sport scolaire

Par cette même occasion du 1er novembre, le directeur de l'éducation, Mr Abdallah Meziane, a inauguré le nouveau siège de la ligue du sport scolaire LWSS, en présence du directeur de la jeunesse et du sport et quelques cadres de la DJS, en l'occurrence Mr Aissa Bouchakour qui a beaucoup contribué à la réussite des événements sportifs dans cette wilaya.

Le Directeur de l'éducation a encouragé le staff de la ligue par ces activités sportives, et toutes les participations nationales et

internationales, ainsi que les mini jeux olympiques qui ont assuré la joie chez les enfants et leur parents. « Je félicite toute l'équipe de la ligue du sport scolaire (LWSS) C'est une bonne initiative pour nos écoliers qui ont eu une bouffée d'oxygène pour leur parcours scolaire. C'est un plaisir de voir ces enfants courir, jouer, lancer, sauter, et s'égayer entre les stands des jeux ». « Les portes de la direction de l'éducation sont ouverte à toutes les bonnes et initiatives qui donnent un plus à notre éducation et



notre sport en général »

Pour le nouveau directeur de la DJS « Nous sommes très contents d'assister cet événement et nous souhaitons relancer ces jeux »

S. B.

dans les zones rurales, afin de donner l'occasion en enfants de ces régions éloignés de participer et découvrir ces jeux »

L'équipe de la presse de la wilaya s'incline face à la DJS

Grâce aux encouragements des autorités de la wilaya, notamment le cabinet du wali, une bonne initiative a été tenue à l'occasion des célébrations du 59ème anniversaire de la révolution, ou un match de football a été organisé entre l'équipe de la presse de la wilaya formée par des correspondants de la presse écrite et la radio locale de Ain Defla, et l'équipe de la direction de la jeunesse et du sport. Le match s'est terminé en faveur de la DJS qui ont tiré à bout pourtant sur le gardien de la presse avec un score de 3-0. Il est à noter que le chef du cabinet du wali, un marqué un but super en driblant Mansour Goudjil, le correspondant d'El Khabar et Yacine Chikhaoui de la radio et marque ainsi le



troisième but. Selon le capitaine d'équipe Mr Azzedine Madani (La Tribune) « Nous sommes fier de participer aux célébrations du 1er novembre et jouer cette rencontre avec la DJS, mais nous allons s'entraîner pour jouer le match retour le 18 novembre 2013 », un grand bravo à tous les joueurs de la presse ; Toufik Abbes (El Khabr), Abdellah Chikhaoui, Sadek, Zoubir Kahlas (La Radio) Tahar Boubkeur (El Hadaf), Morad Mellah (Planet Sport) Salim Benmoumene (DK News) Mansour Goudjil (El Khabar) Mahdaoui Mohamed (Echourouk) Madani Azeddine (La Tribune)

S. B.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TIR SPORTIF

Les tireurs de Tipasa dominent la 1^{ère} étape à Batna

Les tireurs (hommes et femmes) de la wilaya de Tipasa ont largement dominé les épreuves de la première étape du championnat d'Algérie de tir sportif, clôturée samedi au centre sportif et des loisirs (CLS) de la cité de Kechida (Batna), par une cérémonie de remise de médailles présidée par les responsables de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS).

Au classement général, les athlètes de la wilaya de Tipasa se sont adjugés les 6 premières positions sur un total de 15 places de cette étape de deux jours, qui a mis en lice 167 tireurs sociétaires de 9 ligues de wilaya et 4 équipes de la sûreté de wilaya et ce, dans toutes les catégories.

Le coup d'envoi a été donné vendredi au centre de tir du CLS de Batna, conjointement par la (FATS) et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Batna (DJS). Cette manifestation sportive a été marquée par une forte

participation et les athlètes se sont mesurés dans les différentes disciplines du tir sportif, précise Fawzi Meguellati, le président de la ligue de tir sportif de la wilaya de Batna, ajoutant que trois autres étapes de ce championnat national seront organisées à Tiaret, Alger et Tipasa.

Le niveau des participants était "apprécié", a estimé de son côté Belkacem Abdessalem, directeur des équipes nationales lors de la clôture de cette compétition sportive, dont les résultats sont prometteurs et reflètent une nette progression de la discipline, a-t-il indiqué, exhortant, à l'occasion, les clubs, à "plus d'efforts en vue de la constitution d'une équipe nationale compétitive dans les joutes internationales."

Résultats techniques:

*CARABINE:

Minimes filles : 1- Tifourah Asma (Tipasa)
Minimes garçons : 1- Nattaya Alaeddine (Batna)

Cadets : 1- Bouaoud Chafik (Tipasa)
Juniors garçons : 1- Mokrani Mehdi (Alger)

Juniors filles : 1- Brahim Ines (Batna)

Seniors messieurs : 1- Benzidane Rida (Alger) Minimes dames : 1- Hachemi Sawsane (ASSN Alger)

*PISTOLET:

Minimes filles : 1- Zelfat Khalida (Tiaret)
Minimes garçons : 1- Medjiah Hala (Tipasa)

Cadettes : 1- Ouled Mokhtar Malek (Tiaret)
Juniors garçons : 1- Chihel Ahmed (Batna)

Seniors messieurs : 1- Bouchireb Samir (Tipasa)
Seniors dames : 1- Felouate Soulaf (Batna)

Solution Samurai-sudoku N°416

6	6	8	3	7	2	9	4	1
3	7	9	8	4	1	5	6	2
2	4	1	9	6	5	8	3	7
1	3	4	5	2	9	6	7	8
7	8	5	4	3	6	1	2	9
9	2	6	7	1	8	4	5	3
4	6	2	1	9	3	7	8	5
5	1	7	2	8	4	3	9	6
8	9	3	6	5	7	2	1	4

5	4	7	3	8	9	6	2	1
6	3	9	1	7	2	8	4	5
8	1	2	5	6	4	7	9	3
3	2	6	8	1	5	4	9	7
4	5	8	7	9	3	1	6	2
7	9	1	2	4	6	3	5	8
2	6	4	9	3	1	5	8	7
1	2	6	4	9	3	1	5	8
5	1	7	2	8	4	3	9	6

Solution Mots Croisés N°416

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Solution Mots Fléchés N°416

SERIGICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPR■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■FEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMENA
NA■BLOCUS■USTER

JSK 1 - RCA 0

Les Canaris obtiennent l'essentiel

FICHE TECHNIQUE :

Stade du 1^{er}-Novembre (Tizi Ouzou)
Affluence : nombreuse. Trio d'arbitres de M. Achouri assisté de MM. Tammen et Bougherara.

Averts : Ebossé (53') JSK Fellah (90'+3), Cherfaoui (90'+3) RCA
But : Chibane (42')

JSK : Asselah, Remache, Benlamri, Rial, Mekkaoui, Maroc (Merbah 88'), Yesli, Bencherifa (Messaâdia 40'), Ebossé, Aouedj, Chibane (Madi 67').

Entr. : Aït Djoudi.

RCA : Fellah, Nemdi, Belaïd, Cherfaoui, Zedad, M'changama, Abbes (Abdelkadous 72'), Harouche, Raït, Noubli (Bouchouk 65'), Lazaref.

Entr. : Chérif El Ouazzani.

Ferrah Menad

La JSK a remporté sa rencontre hier face à Larba (RCA) à l'arraché. Les Vert et Jaune ont ouvert la marque à trois minute de la fin de la première période, grâce à une frappe de l'ex-attaquant du JSMC Chibane. Comme à leurs habitudes, les Canaris ont jeté tout leur poids en attaque dès les premières minutes de la partie, à l'image de l'essai d'Ebossé (11') qui avait, malheureusement, raté sa frappe. Cinq minute plus tard, le même joueur a failli faire mouche, lorsqu'après avoir dribblé deux défenseurs, il rate lamentablement. Il a fallu attendre la 16' pour voir la première action dangereuse de la JSK, par l'intermédiaire du redoutable Yesli qui, après avoir reçu une passe sur un plateau d'argent, Aouedj, manque son tir du plat du pied qui



est passé à quelques centimètres du but gardé par Fellah. Trois minutes ne s'étaient pas écoulées que Yesli, encore lui, tente sa chance, mais l'efficacité n'était pas au rendez-vous. Du côté du RCA, on s'est contentés de défendre durant les quarante premières minutes de la partie. Il aura fallu attendre la 41' pour voir la première occasion des hommes de Cherif El Ouazzani par l'intermédiaire de Harouche qui, d'une frappe, a failli faire mouche. La première manche s'est achevée sur un score de un but à zéro. A la reprise, les intentions de l'entraîneur de Larba Cherif El Ouazzani à jouer l'offensive pour revenir dans le match mais ils sont tombés sur une bonne défense des Vert et Jaune bien regroupée derrière. La formation de Djurdjura qui se contentait de faire le jeu et de prendre la possession de la balle et une formation du RCA quasi absente dans le jeu offensif, le rythme de la seconde pé-

riode a considérablement baissé. On retiendra quand même quelques occasions de but pour l'équipe locale, comme celle de la 62', sur un corner bien botté par Yesli sur la tête de Messadja qui n'arrivera pas à agraver la marque, les Canaris. Voulant jouer le tout pour le tout pour ajouter un deuxième but, l'entraîneur des Canaris, Aït Djoudi, opte pour l'offensive en incorporant un joueur frais, en la personne de Madi, à la (67'). Une minute ne s'était pas écoulée que l'ex joueur du NAHD se crée sa première occasion dans la surface de réparation mais son tir passe à côté des bois du gardien Fellah sur ce score de un but à zéro que l'arbitre de la rencontre a siafilé la fin, l'essentiel a été fait, à savoir les trois points de la victoire, dans une rencontre extrêmement difficile pour les deux formations.

Publicité

République Algérienne Démocratique et populaire
Wilaya de Boumerdès
Daïra de Naciria
Commune de Naciria

Avis d'Appel d'offre National ouvert N° 06/2013

Le président de l'assemblée populaire communale de Naciria lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation du projet suivant :

- Construction d'un réservoir de 500m³ à Tahchat Boumraou

N.K.5.391.2.263.336.13.01

Les entreprises ayant la qualification N° III (trois) et plus dans le domaine de l'hydraulique intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charges auprès du service technique APC de Naciria contre le paiement de la somme de trois mille dinars (3000,00 DA)

Les soumissions doivent être présentées dans deux enveloppes distinctes :

a/une offre technique comprenant :

- la déclaration à soucrire datée et signée.
- La déclaration de probité dûment cachetée et signée.
- copie conforme du registre de commerce
- copie conforme du statut de l'entreprise. Le cas échéant
- pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôle, CNAS, CASNOS, CACOBATH)
- copie conforme du numéro d'identification fiscale (NIF) +(NIS).
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale de l'hydraulique N° III (trois) et plus.
- attestations de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage concernant des travaux similaires.
- Casier judiciaire du gérant (original)
- Moyens humains et matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifiées (cartes grises).
- planning de réalisations des travaux.
- quittance du paiement du cahier des charges.
- Attestation de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés dotées de personne morale.
- Toutes les pièces doivent être légalisées.

*** b/Une offre financière comprenant :**

- Le présent cahier des charges dûment rempli, signé, et cacheté.
- La lettre de soumission datée et signée.
- Le BPU dûment rempli et signé
- Le devis quantitatif, estimatif cacheté signé et le délai d'exécution.

Les offres devront parvenir dans un délai de 21jours qui suit la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux et le BOMPOM sous double enveloppes distinctes, une comprenant la mention « offre Technique » et l'autre « offre financière » l'ensemble mis dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention :

« Avis d'appel d'offre national ouvert pour la Construction d'un réservoir de 500m³ à Tahchat Boumraou commune de Naciria à ne pas ouvrir »

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC de Naciria

Les offres doivent parvenir au plus tard le dernier jour de la date limite de dépôt des offres et avant 09h30.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite du dépôt des offres à 10h00mn au siège de l'APC.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de validité de vingt jours(20) à compter de la date limite du dépôt des offres

CABBA 1 - MCA 0

Première victoire à domicile

FICHE TECHNIQUE :

Date : Samedi 02 Novembre 2013

Stade : 20 Août 1955 (Bordj Bou Arreridj),

Les arbitres : Arab, Dilmî et Belakhal (Necib 4e)

But : Aksas contre son camp (9')

Avertissements : CABBA: Djerrar (10'), Ferhat (86')

Hamdadou (90+2) - MCA : Djaghbala (31'), Hachour (76'), Kacem (90+4)

CABBA : Benkhoudja, Maameri, Chebira, Hamdou, Bendahmane, Mosrati, Djerrar, Yaya (Benai 81'), Mesfar (Ali Guechi 64'), Tiaiba et Hamiche (Ferhat 57').

Entr. : Benââiba.

MCA : Djemili - Hachoud, Aksas, Bachiri, Bouguèche (Djallit 81'), Zeghdane - Kacem, Djaghbala (Belaïd 46'), Yachir- Yahia Cherif, Ouali (Sayeb 60').

Entr. : Geiger

Mouad B.

Le CABBA, opposé samedi pour la 10^e journée du championnat Li au MCA à domicile, l'a emporté dans la douleur (1-0), fêtant ainsi sa première victoire de la saison à domicile et mettant fin à une série de sept matches sans succès.

Avec cette victoire acquise au forceps, les Bordjiens prennent les trois points de la rencontre et un peu d'assurance avant le match face à la JSK.

Mais face à une équipe du MCA inoffensive, en première mi-temps, les Bordjiens se sont singulièrement compliqués la tâche, éprouvant notamment les pires difficultés à marquer.

Finalement, c'est le défenseur adverse, Aksas qui, dévie le tir de Bendahmane sur une balle arrêtée (1-0). Relayant ainsi un Yaya et un Mesfar qui s'étaient montrés très peu inspirés face à la cage adverse.

Le CABBA retrouve ainsi provisoirement le sourire, même si son manque d'efficacité dans la finition reste préoccupant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDÈS
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ
DE PROXIMITÉ DE BOUMERDÈS

Announce

Ouverture d'un concours sur épreuve pour le recrutement dans le grade ci-après :

Grade	Postes	Titre	Spécialité	Mode de recrutement
Psychologue clinicien	01	Licence en séance psychologique ou d'un titre reconnu équivalent	Clinicien	Sur titre

Les inscriptions sont ouvertes pendant une période de 20 jours à compter de la parution de cet avis.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Demande manuscrite
- Le diplôme dûment légalisé
- Etre en situation régulière vis-à-vis Service national
- Photocopie de carte nationale légalisée
- Un extrait du casier judiciaire n°03
- 02 photos d'identité
- La résidence
- Attestation d'expérience professionnelle (visée par la CNAS pour les attestations secteur privé).

Pour plus de renseignement, les candidats doivent prendre attaché avec la sous-direction des ressources humaines de l'établissement public de Santé de Proximité de Boumerdès.

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Proximité de Boumerdès.

PRESTATION DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS

Fortunes diverses pour les locaux

S. Ben

Les 12 joueurs locaux choisis par le sélectionneur des Verts dans sa liste exhaustive de 37 éléments ont connu des fortunes diverses dans leurs clubs respectifs lors de la 10^e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 disputée le week-end passé.

Le point de leurs prestations respectives :

Le coach de l'USM Alger a titularisé 3 des 4 joueurs internationaux de l'équipe, choisis par le sélectionneur des Verts, Vahid Halilhodzic pour son match à domicile contre le CRB Aïn Fekroun choisissant plutôt d'incorporer les jeunes. Le seul absent a été le milieu de terrain Hocine El Orfi.

Ainsi si Mohamed Amine Zemmamouche et Nacer Ed-dine Khoualed ont été titularisé d'entrée, leur coéquipiers chez les Verts, Hamza Koudri n'a fait son apparition qu'à l'heure du jeu.

En effet, Koudri a été incorporé exactement à la 68^e minute du jeu en remplaçant le jeune Baïteche. Il a bien joué son rôle pour préserver ce maigre avantage d'un but.



Pour sa part et comme à ses habitudes, Nacer Eddine Khoualed a été l'organisateur de son équipe et a donc bien contribué à la victoire de son équipe face à cette coriace équipe du CRB Aïn Fekroun. Quant au gardien de but Zemmamouche, il a été rarement sollicité et a donc connu un après-midi bien clame.

A Béjaïa contre le MOB, l'ESS a joué en présence du sélectionneur Vahid Halilhodzic. Seulement le coach des Verts n'a pu voir à l'oeuvre deux de ses joueurs qu'il a choisi dans sa dernière liste des 37 éléments avant de trancher pour les 25 en vue du match contre le Burkina Faso. Ainsi,

le gardien de but Sofiane Khebdaria et le défenseur Khouti Ziti (blessé) n'ont pas été de la partie. Par contre Amir Karaoui a disputé l'ensemble de la partie en étant égal à lui-même, lui qui revient d'une suspension. Et c'est donc la bonne opportunité pour coach Vahid de revoir d'autres joueurs dont Gourmi qui a également disputé l'ensemble de la partie.

A Constantine, le gardien de but international Si Mohamed Cedris s'est illustré de fort belle manière en déjouant toutes les tentatives des joueurs du CRB Belouizdad cherchant coûte que coûte l'égalisation après le penalty marqué par

Bezzaz en première mi-temps.

A Bordj Bou-Arréridj, Abderrahmane Hachoud a été insulté par les supporters du CABBA en tant qu'ancien de ce club et heureusement que l'international du MCA n'a pas répondu aux supporters. Par contre, il a écoper légèrement d'un avertissement pour contestation de décision d'arbitre pour un simple corner !...

Du côté de la JS Kabylie, ayant disputé toute la partie contre le RC Arbaâ, le défenseur Ali Rial a montré qu'il est digne de la confiance de coach Vahid qui l'a coché dans sa liste des 37 sélectionnés en vue d'un dernier choix avant le Burkina Faso.

A El Harrach, si le gardien de but Azzedine Doukha n'a pas été très sollicité face à l'ASO (0-0) qui jouait plus défensivement, il a tout de même écoper d'un avertissement à la 72^e minute du jeu.

De son côté, le milieu de terrain de l'ASO Chlef, Saâd Tedjar a tenu son rôle avec brio contribuant dans l'entrejeu à casser les initiatives de construction de jeu des Harrachis.

LIGUE 1/MOB

Akli Adrar : «Amrani a apporté la discipline et la rigueur qui manquaient à l'équipe»

Le président du MO Béjaïa, Akli Adrar, a estimé hier que les bons résultats réalisés par son équipe lors des précédentes journées du championnat de Ligue 1 algérienne de football sont le fruit de «la discipline et la rigueur» imposées par l'entraîneur Abdellah Amrani depuis son arrivée au club il y a quelques semaines. «Amrani prône la discipline et la rigueur dans son travail. C'est ce qui manquait le plus à notre équipe, d'où l'amélioration sensible dans nos résultats et dans notre rendement ces dernières journées», a déclaré Adrar à l'APS.

Après un début de saison difficile, le MOB s'est séparé des services de l'entraîneur Hamid Rahmouni, l'artisan de son accession en Ligue 1 en fin de saison précédente, et a engagé Amrani, le technicien qui avait débuté la saison avec la JS Saoura (L 1, Algérie). «J'estime que nous avons fait le bon choix, comme l'attestent nos résultats, lors des précédents matches, et qui nous ont permis de quitter la place de lanterne rouge», a encore commenté le premier responsable de la formation des «Crabes», à la tête du club, lui aussi depuis quelques semaines, en remplacement de Mustapha Bouchebah, démissionnaire.

Le club phare de la vallée de la Soummam n'est, toutefois, pas tiré d'affaire en championnat, puisqu'il est premier relégable après 10 journées de championnat. Il reste cependant sur trois matches sans défaite, réussissant également à battre à domicile le champion en titre, l'ES Sétif (2-0) samedi. «On a joué notre meilleur match de la saison contre l'ESS. Je crois que mes joueurs se sont désormais libérés sur le plan psychologique ce qui leur permet aujourd'hui d'évoluer sur leur véritable valeur, contrairement à ce qui a été le cas en début de saison», a expliqué le président mobiste. Il a tenu, en revanche, à appeler ses protégés à «garder les pieds sur terre», ajoutant qu'un grand travail reste encore à faire pour permettre à l'équipe d'atteindre son objectif, celui de se maintenir dans le premier palier pour sa première saison dans l'histoire du club parmi l'élite.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que la direction du club est en train de consentir des efforts colossaux pour améliorer la situation financière du MOB. Des contacts sont d'ailleurs engagés pour s'offrir de nouveaux sponsors. A ce propos, il a informé que les négociations se poursuivent avec un opérateur de téléphonie mobile notamment, après que la première proposition de ce dernier de l'ordre de 15 millions de dinars ait été rejetée par les Béjaouis.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L1 (11^E JOURNÉE)

Le derby MCA - USMH avancé à vendredi

Le derby de la capitale entre le MC Alger et l'USM El-Harrach, comptant pour la 11^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, a été avancé au vendredi 8 novembre au stade Omar Hamadi de Bologhine, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 16h45 pour permettre sa retransmission télévisée en direct. Les autres matches de cette 11^e journée auront lieu le lendemain

samedi à 18h00, sauf pour la confrontation entre le RC Arbaâ et le CS Constantine qui débutera à 15h00. Quant à la rencontre MC Oran - USM Alger, son coup d'envoi a été fixé à 17h45 pour sa retransmission sur le petit écran.

A signaler que la JSM Béjaïa, dont le stade de l'Unité mährébine est sous le coup d'une suspension, accueillera le CRB Aïn Fekroun sans la présence de son public.

LIGUE 2

A.Bousaâda: l'entraîneur Salim Menad sur le départ

L'entraîneur Salim Menad a indiqué hier qu'il n'était pas emballé à l'idée de poursuivre sa mission aux commandes techniques de l'A. Bousaâda, et qu'il compétait rencontrer le président du club de Ligue 2 pour l'informer de sa décision. «Franchement, je ne suis pas vraiment chaud pour poursuivre l'aventure avec l'ABS. J'en ai déjà parlé avec le président qui refuse toutefois de me laisser partir», a déclaré Menad à l'APS, précisant qu'il a convenu d'un autre rendez-vous avec le premier responsable du nouveau promu ce jour afin de trancher la question. In-

terrogé sur les raisons qui motivent son départ, le frère cadet de l'ex-international algérien Djamel Menad, a estimé que son équipe avait besoin "d'un sang neuf" au niveau de sa barre technique, après ses résultats mitigés lors des précédentes journées. La dernière victoire des protégés de Menad remonte à la 6^e journée lorsqu'ils ont battu à domicile le CA Batna (2-1).

Ils n'ont engrangé que deux points lors des quatre journées suivantes. «On joue bien, mais on n'arrive pas à concrétiser les nombreuses occasions qu'on crée en cours du match. Le même scénario s'est répété samedi face à l'USM Hadjout (0-

0), dans une rencontre que nos joueurs ont dominée de bout en bout, mais sans parvenir à marquer au moins un but», a encore expliqué le jeune technicien algérien. «Je pense que mon départ pourrait provoquer le déclic, même si le président du club n'est pas de cet avis. Aussi, des personnes privées m'obligeant à rentrer chez moi à Alger», a-t-il poursuivi.

A souligner que Menad n'a pas dirigé la séance d'entraînement de son équipe hier. Il ne s'est pas déplacé à Bousaâda car étant pris par une «affaire urgente», s'est-il justifié.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE (3^E J)
31 médailles dont 24 en or pour l'Algérie

L'Algérie a décroché 31 médailles, 24 en or, 5 en argent et 2 en bronze lors de la troisième journée, disputée samedi, des championnats d'Afrique des nations d'haltérophilie (garçons et filles) qui se déroulent à Casablanca (Maroc). Le premier groupe de la délégation sportive algérienne composé de 14 athlètes avait pris part, mercredi et jeudi, à la première et seconde journée de la compétition, récoltant au total 47 médailles (onze en or, 13 en argent et 23 en bronze), rappelle-t-on. L'Algérie est présente à cette compétition avec 30 athlètes, toutes catégories confondues. Elle est également présente avec deux arbitres, Bounedjene Lila et Guerri Mabrouk. Outre l'Algérie et le Maroc (hôte), la Tunisie, le Ghana, les Seychelles, l'Île Maurice, Madagascar, la Libye, le Cameroun, l'Afrique du Sud et le Kenya. Dimanche se déroule la quatrième et dernière journée de la compétition. Les médailles ont été décrochées samedi lors de la

troisième journée, chez les garçons par:

- Catégorie cadets (77 kg) Ameur Messaoud (3 Or)
- Catégorie cadets (85 kg) : Bilel Messaoud (3 Or)
- Catégorie Juniors (85 kg) : Abdelbassat Khalfallah (3 Or)
- Catégorie Juniors-Séniors (77 kg):Hocine Fardjallah (3 médailles d'or en juniors et 3 médailles d'argent en séniors)
- Catégorie Séniors (85 kg) : Abdellah Mekki (3 Or)

 Chez les filles, les médailles ont été obtenues par:

- Catégorie Cadettes, juniors et séniors (63 kg) Ikram Cherara: (3 Or en cadets, 3 Or en junior ainsi que 2 en Ar et 1 en Br en séniors)
- Catégorie cadettes (69kg) : Fatma-Zohra Hiréche (3 Or)
- Catégorie Séniors (63kg): Rachida Torchí (1 Br).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA D'OURLAL
COMMUNE DE MEKHADMA
MATRICULE FISCAL : 098507309064120

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Le président de l'Assemblée populaire de la commune de Mekhadma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°03/2013 portant sur l'**Aménagement urbain (Revêtement) de cité Elkodriya**, publié dans les quotidiens régionaux

- **Elmaghrib Alawsate** le 25/09/2013
- **DK News** le 25/09/2013,

que ce dernier est déclaré infructueux. Une seule offre préqualifiée technique et ce, conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 10-236 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 548 459 du 04/11/2013

ROONEY FINALEMENT PROLONGÉ ?

En froid avec la direction de Manchester United, et suivi avec intérêt par Chelsea, Wayne Rooney n'avait finalement pas quitté Old Trafford cet été.

Aujourd'hui, une prolongation de contrat serait même à l'étude. Wayne Rooney est finalement resté à Manchester United cet été. Après avoir fait l'objet d'offres de Chelsea, politement repoussées par les Red Devils, celui qui a été formé à Everton - et lancé par David Moyes en Premier League - n'a pas pu quitter les Red Devils comme il l'espérait lors de ce marché des transferts. Oui mais voilà : après la tempête, l'Anglais pourrait obtenir ce qu'il attendait depuis de longs mois.

Gervinho :
«Garcia
a mis
tout le
monde
d'accord !»



Fort d'un excellent début de saison avec la Roma, Gervinho reconnaît qu'il doit son retour au plus haut niveau à Rudi Garcia qu'il a retrouvé dans le club de la Louve. En grande difficulté dans le Arsenal de Arsène Wenger, Gervinho s'est métamorphosé depuis son arrivée à la Roma cet été. En effet, l'ancien attaquant du LOSC, a retrouvé toutes ses sensations avec Rudi Garcia, qu'il a déjà côtoyé dans le nord de la France. «Je me sens bien. J'ai retrouvé mes jambes, mes sensations, je suis bien physiquement et dans la tête. Ça s'explique en partie par la confiance que m'apporte le coach», a confié Gervinho dans un large entretien accordé à FootMercato.

Le Real Madrid s'offre le derby



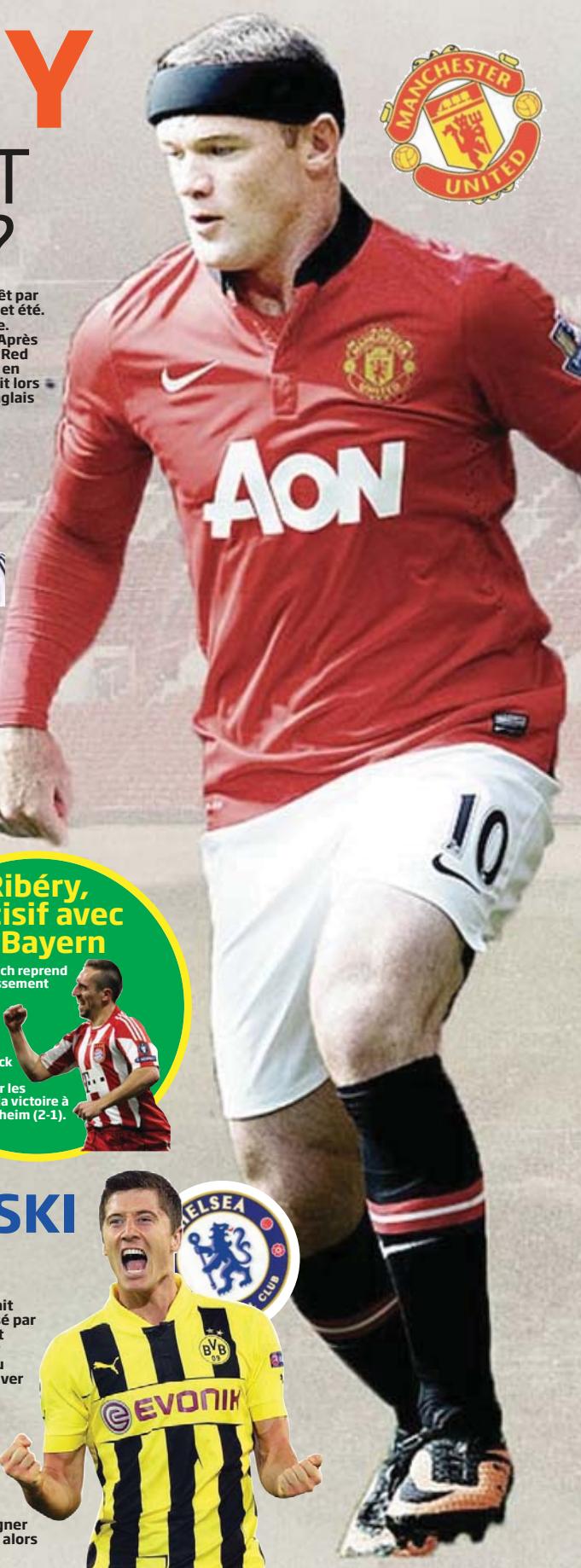
Derby madrilène ce soir entre le Rayo Valleceno et le Real Madrid. Un duel qui a tourné à l'avantage des hommes d'Ancelotti (2-3), qui ont souffert après avoir pourtant mené de trois buts dans la partie. Ronaldo (3^e, 48^e) et Benzema (31^e), bien aidés par Bale, auteur de deux passes décisives, ont permis au Real de prendre le large. Mais deux penalties coup sur coup, provoqués par Pepe et Marcelo et transformés par Viera (53^e, 55^e), vont faire douter les Merengue jusqu'au bout. Madrid reste au contact.

**KLOPP
N'OUBLIE PAS
LES SOUCIS DE
CONCENTRATION**

«Nous avons eu beaucoup de situation en contres, mais il y a eu aussi des soucis au niveau de la concentration», relate le coach allemand. Après la pause, nous avons continué à jouer pour réussir un grand match.»

**LA PISTE
LEWANDOWSKI
RELANCÉE ?**

Il y a quelques jours, Manchester United laissait entendre que David Moyes n'était pas intéressé par le recrutement de l'attaquant polonais, Robert Lewandowski. Du coup, Chelsea pourrait avoir place libre pour tenter de recruter le buteur du Borussia Dortmund. Et pourquoi pas dès cet hiver ? Selon le Mail on Sunday, Chelsea préparerait une offre pour tenter de recruter Robert Lewandowski. Cette proposition qui pourrait arriver dès le début du mois de janvier sur le bureau des dirigeants du Borussia Dortmund, serait destinée à tester leur détermination à conserver leur joueur. Une offre de 8 millions d'euros seulement puisque le joueur qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec le club allemand sera libre de signer dans le club de son choix à partir de janvier ou alors de partir gratuitement l'été prochain.



**Ribéry,
décisif avec
le Bayern**

Le Bayern Munich reprend la tête au classement Bundesliga, provisoirement repris par le Borussia Dortmund vendredi. Franck Ribéry est impliqué sur les 2 buts de la victoire à Hoffenheim (2-1).



Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) - **Fax** : 021.94.66.82
Email : contact@dknews-dz.com - **Site** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) /
Fax : 021.94.66.82 / **Email** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** -
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Lundi 4 Novembre 2013 - 30 Dhou el-Hijja 1434 - N° 418 - Deuxième année

